

BIBLIOTHÈQUE DE LINGUISTIQUE

JULES DE MARTHOLD

6°

Le Jargon

de

François VILLON

ARGOT DU XV^e SIÈCLE

6°

Ouvrage orné de 7 planches hors texte



PARIS (IX^e)

H. DARAGON, Libraire-Éditeur

96-98, Rue Blanche, 96-98

1909

DU MÊME AUTEUR



Œuvres de François Villon. — Préface et texte modernisé. Illustrations de ROBIDA.



La Bonne Lorraine, Chronique nationale. H. DARAGON, éditeur. 1 vol. 2 fr.



Neiges d'Antan, comédie en 1 acte, en prose. Odéon.



Préface aux Cent Nouvelles Nouvelles.



La Farce du Borgne aveuglé, comédie en un acte, en vers. Odéon.

LE
JARGON de François **VILLON**

Cet ouvrage n'est tiré qu'à
Cinq Cents exemplaires sur
alfa — numérotés de 1 à 500.
Il ne sera jamais réimprimé.

n° 

*Droits réservés
pour tous pays*



François VILLON

“vestu en président”

(Lithographie de Rullmann)

BALLADE VILLON

Manuscrit du Poëte

J l' mair de feuf. au pres de la fontaine
E hault cōme feu. et tremble dunt a dunt
E n mon pays. fuis y tiorre loingtaine
L z vngz braies fussions tout ardent
N u comme l'ng br. Vestu cy president
I a Niz en plenis. et attens sans y pour
E on fort kexiens. cy triste de se pour
S amefions. et nay plus n'ay
P issant Je fuis. sans force et sans pouoir
B uy Kerucully. de boue de chafum.

R iens ne mest feu. que la chose surtame
O bfin. fouite. qui est tout enid'nt
D ubte ne fais. for en chost certaine
S aence tiens. a pouid'nt ardent
J e gaugnt tout. et demeure p'ndent
E u point du jour. Diz dieu vous donz boy sou
S iant y veus. Nay grant pacur de chom
J ay bien de quoy. et si ney ay pas vng
E chorde actens. et dōme ne suis hor
B uy Kerucully. de boue de chafum

D e tiens nay song. si metz toute matagne
D arguer biens. et ne suis p'ntendent
R ulm culp me dit. cest cil qui plus matame
E t qui plus vray. lors plus me la boudeut
A on am' est. qui me fait entendre
S ung signe blanc. que cest vng corbeau noir
E t qui me myst. roy qui mayt. a pouruoir
B oude de vite. au joud'nt mist tout vng
J e tiens tout. tiens ne suis p'ntendent
B uy Kerucully. de boue de chafum
 Penuoy.

R iens de ment. oz boue plaise stauoy
R ue sentens moult. et nay sans ne stauoy
P avial suis. a toutes lors dōmuy
R ue fais plus. quoy le gaugnt stauoy
B uy Kerucully. de boue de chafum.

Ce petit travail, résultat de vieille intimité avec la langue maternelle en ses transformations, entrevu en 1882, entrepris deux ans plus tard seulement et plusieurs fois interrompu, n'a été terminé qu'en mars 1891.

Dès le jour où il fut parachevé, mon premier soin fut de le porter à mon très cher et regretté ami Auguste Vitu, esprit délicat parmi les plus attiquement délicats, lettré pieusement épris des maîtres de notre littérature et dont l'Etude philologique sur le *Jargon du XV^e siècle* était venue, en 1884, m'apporter son aide au cours de mon entreprise.

Hélas ! quand lui arrivèrent mes onze feuillets, celui que nous estimions et aimions tous était déjà frappé par le cruel accident aux suites duquel il devait succomber, arraché à la vie en pleine vigueur intellectuelle.

Privé de l'usage de cette élégante main qui avait si bien dit de si justes et de si bonnes choses, dans le petit billet dicté qu'il voulut bien m'adresser, la signature seule est de lui.

Paris, 26 avril 1891

Mon cher ami,

« Je viens de lire vos Ballades avec admiration, laissez moi dire avec étonnement. C'est un véritable tour de

force que d'avoir conservé la physionomie et l'accent de l'original en le faisant passer de la langue du quinzième siècle dans la nôtre.

Maintenant, vous demanderez peut-être pourquoi je ne vous ai pas écrit cela plus tôt. C'est ce que je vous expliquerai lorsque j'aurai le plaisir très prochain, je l'espère, de vous serrer la main.

A vous bien affectueusement

Auguste VITU.

La lettre m'arriva le dimanche matin ; à trois heures, j'étais Avenue de Wagram, chez le très courageux blessé, que je trouvais ce jour-là tout vibrant et réellement gai. Au reste, jusqu'à la dernière heure, le doux philosophe parisien conserva son sourire et sa force d'âme.

Toujours indulgent à qui essaye, il voulut bien se montrer satisfait de mon *Interprétation* et nous causâmes longtemps ou, pour dire le vrai, je laissai le féérique conteur m'exposer ses vues si neuves, si audacieuses quelquefois, si justes toujours. Auguste Vitu était mieux qu'un critique savant, c'était un cerveau perspicace, un grand devineur, de la lettre obscure sachant faire jaillir la lumière, évoquant le passé, insufflant la vie, sachant reconstituer tout un texte à l'aide de quelques lambeaux tronqués.

Et quand nous nous séparâmes :

— Laissez-moi cela, me dit-il, et revenez ; revenez bientôt, quand vous voudrez ; tenez, jeudi.

Puis, demi-souriant, demi-douloureux, il ajouta :

— Vous me trouverez toujours, je ne sors pas.

Le jeudi suivant, malgré son état, il avait lu, lu et relu, et, avec une bonne grâce où je sentis le plaisir de me causer une des plus vives joies que j'aie éprouvées :

— A cela, il faut une Préface, une préface explicative, qui en fasse toucher du doigt les mérites. Cette préface, voulez-vous que je vous la fasse ?

« Voulez-vous » était charmant.

— Alors, entendu, je vous la fais..... aussitôt que possible.

Le mal empirait. A ma dernière visite au cher malade, en juillet, pour lui apprendre un petit voyage en Normandie :

— Vous partez, cher ami ? Et moi aussi ! Ah ! ce n'est pas, comme je l'aurais voulu, Vitu qui fera la préface nécessaire à ces Ballades, non. Non, c'est Marthold.

Vingt jours plus tard, le 7 août 1891, nous le conduisons à l'éternel repos.

Et voilà comment et pourquoi, au lieu de la sagace et lumineuse page qu'eût pensée le Maître, vous n'allez lire qu'un froid document dont chaque phrase a été ponctuée du douloureux regret d'une amitié profonde et dévouée.

Et qu'on me veuille excuser si, comme dit Marot à propos du même Villon, « plus y ay travaillé qu'entendu. »

J. de M.

PRÉFACE

N'ayant tente ni pavillon, croix ni pile, écuelle ni plat, ne possédant vaillant un oignon, en grand besoin l'été aussi bien que l'hiver, de petite foi et de large conscience, pleins de mélancolie, pauvres de sève, ne mangeant figue ni datte, étourdis et défaits par la faim, cherchant, tant jours ouvriers que dimanches, à faire de l'alchimie avec la mâchoire, eux qui n'ont dent qui ne cliquette, prêts à se repaître de cœur dévot sans regarder au service, petit ou grand madré, sans s'occuper si l'on est treize à table ni éplucher la chance, plus rusés que vieux rats et savants à tromper sans recourir à conseil d'avocat, ils vont, éternels vagabonds de la ville et des prés, avaleurs de frimas, gosiers de fer rouillé desséchés par la soif, coquefredouilles écrécis se demandant, hélas ! s'ils seront jamais saouls et rêvant aux moyens de se procurer de façon subtile pain bis, vin frais tiré et pot au feu, proie happée par mômerie, pillerie et piperie, galants sans souci aimant besogne faite, pour tout travail ne sachant que prendre et n'attendant autre héritage que les dons du hasard, résolus à tout sauf à payer leur écot autrement que par une chanson, en volonté de laisser leur hôte échec et mat et, pour rester blancs comme plâtre, prêts à fuir courageusement la cornette des sergents et l'indiscreète interview des espions du grand Kan, voulant éviter à tout prix les joncs gluants des cachots massifs où la luette n'est rafraîchie que par l'eau de la Question et d'où, les fers aux chevilles, conduits par le roueur, on va en pèlerinage au mont-sans-joie, au perchoir où, cravatés de chanvre, les corps bleus

se balancent au vent comme peaux chez le tanneur, tristes évêques des champs donnant bénédiction avec les pieds, amollis par les brouillards et ratatinés par le soleil, dont le trop généreux dispensateur est le Grand Prévôt.

Tels sont les lamentables miséreux dont nous allons nous occuper.

Epoque unique en l'histoire d'un peuple.

Plus de cent ans durant, de 1328 à 1452, c'est la guerre, farouche, implacable, cruelle, sauvage, l'impitoyable guerre de terroir, la guerre pour le sol et le seuil, pour le pain et l'eau, pour la femelle et les petits, guerre aggravée de l'énervement d'armistices, de trêves, de paix provisoires — paroles données, jamais tenues — plus néfastes que la lutte même, en ce qu'elle émousse et démoralise. — Où est la patrie ?

Et l'on voit, sous le Valois Philippe VII-le Malheureux, sous Jean-le Bon, — et surtout le Captif — sous Charles V-le Sage, prince prudent et tacticien habile, sous Charles VI-le Mineur et le Dément, sous Charles VII-le Victorieux, enfin, tout le pays à feu et à sang, Ile de France, Bretagne, Normandie, Auvergne Limousin, Poitou, Saintonge, Artois, Picardie, Champagne, Languedoc, Aunis, Périgord, Agenois, Rouergue, Angoumois, Bourgogne, Guyenne, tout le territoire, où les envahisseurs, Edouard III, Richard II, Edouard IV, sont plus maîtres que le roi national. — Où est le pouvoir ?

Sur terre et sur mer, partout, effroyables défaites — Crécy, L'Ecluse, — qui nous coûte 30.000 matelots et soldats — Calais, — perdu en 1347, reconquis seulement en 1558 — Poitiers, Auxerre, Cocherel, Auray, — Gwezken, Du Guesclin (Du Claquin le bon Breton) y devient le prisonnier de Chandos — Azincourt — sept princes du sang, cent-vingt grands seigneurs bannerets,

huit mille gentilshommes y sont « massacrés » — Crevant-sur-Yonne, Verneuil — où est tué l'écoissais Buchan, connétable de France, par Richemont remplacé — Orléans — en la Journée des Harengs — Drenor, Beaugency, Meaux, Rouen, Paris. — Où est le secours ?

Et tandis que l'anglais nous taille ces deuils, l'ennemi intérieur, princes et grands, lutte de folle ambition et de vil intérêt, se disputant comme larrons en foire, s'exterminant en mesquines, en honteuses rivalités, en basses querelles de privilèges, d'héritages, linge publiquement lavé dans le sang. Tout est trahison, guet-apens, meurtre, assassinat, crimes inqualifiables aujourd'hui qualifiés, poison, corde, fer, noyade. — Où est la loi ?

Le doute multiplie les schismes. Jean Wicleff, dont l'esprit préparera la réforme de Henri VIII, pense que Dieu ne peut pas l'impossible : persécuté. Jean Ball pense comme Jean Wicleff : exécuté. Jean Huss pense comme Jean Wicleff et comme Jean Ball : exécuté. Jérôme de Prague pense comme Jean Wicleff et comme Jean Ball : exécuté. Hussites, Calixtins, Orébités, Orphelins, Adamites, Taborites, tous ceux partageant même libre opinion : exécutés. On brûle les hommes, on brûle les livres ; on torture les âmes, on étouffe les œuvres. Dieu semble obéir au Diable. — Où est la raison ?

Le tout, doux Jésus, au nom du Christ ! — Où est la pitié ?

Seul, Du Guesclin ose demander à ses troupes d'épargner les vieillards, les femmes, les enfants, le pauvre peuple, « qui n'est pas leur ennemi ».

Anarchie dans l'Eglise. Spectacle peu fait pour affermir la foi, alors seul réconfort du malheureux. Guerre ouverte. Prélats contre Papes. Concile contre concile. A Bâle, le 17 novembre 1439, en la trente-neuvième session, huit évêques tirent le duc Amédée VIII de Savoie, — l'un des princes les plus riches de son temps, qui, en 1448, institue les religieux Amadéans, supprimés par Pie V, — de son château de Ripaille pour en faire l'anti-pape Félix V,

déclarant contumax et déposant Eugène IV, 240^e successeur reconnu de Saint Pierre qui, de Florence, les condamne, eux et leur élu. Communions s'excommuniant. — Où est Dieu ?

Noble exemple des orages d'en haut se traduisant par le soulèvement, d'ailleurs savamment fomenté, des masses, hordes affamées, affolées, inconscientes, excusables dès lors, des Turlupins, des Flagellans, de la Jacquerie, des Maillotains, des Bourguignons, des Armagnacs, des Cabochiens, de la Praguerie.

Nul chaos comparable. Plus de repos jamais. Ce qui se déroule est fantastique, incroyable, indescriptible.

Un roi de France captif en Angleterre. Un roi d'Angleterre, Henri IV, âgé de dix ans, sacré et couronné roi de France à Notre-Dame de Paris, le 27 septembre 1431, selon Mézeray, le 17 décembre, selon le président Hénault. Un autre prenant le titre d'« Héritier du trône de France ». Et le présomptif légitime traité, *dans les actes publics*, de « soi-disant Dauphin. »

Comme Jean-Courte-cuisse, évêque de Paris, refuse de faire soumission à Henri V, maître de la capitale, le prélat, que son cœur et ses mérites avaient fait surnommer le *Sublime*, est contraint de se réfugier à Genève, où il meurt en 1422.

Déjà, en 1169, Henri II d'Angleterre, plus puissant en France que Louis VII, les possessions de ce dernier en son royaume n'étant pas la moitié de celles de son suzerain, avait-il pas fondé à Poitiers une église, Saint-Pierre, devenue la cathédrale ?

France est comme inondée. Des bandes étrangères y vivent, y font loi, y font souche. — Cent ans « d'accointance et de cousinage » — Trente mille anglais la traversent, de Calais à Bordeaux, sans qu'on leur puisse livrer bataille, sans qu'on y songe. Nature les réduit à six mille.

Les Grandes-Compagnies, *fili Belial, guerratores de variis nationibus, non habentes titulum*, Malandrins,

Tard-venus, Routiers, ravagent à leur gré, tout leur saouùl. Jacques de Bourbon est par ces gens battu à Brignois sous Lyon. Un pape, Urbain V, *désintéresse* ces bandits par une forte somme pour épargner massacre et pillage à la cité avignonnaise, qui est sienne, ayant été précédemment acquise, moyennant quatre-vingt mille florins d'or, par marché passé, le 19 juin 1348, entre le limousin Pierre Roger, docteur en Sorbonne, évêque d'Arras, de Sens et de Rouen, devenu Clément VI, pape, et Jeanne, reine. Lui, l'ami de Pétrarque et du tribun révolutionnaire Rienzi, homme d'ambition, politique soucieux de constituer pouvoir temporel en France à défaut de la Ville éternelle. Elle, femme détrônée, faisant argent de sa Comté de Provence pour ressaisir la royauté de sa bonne ville de Naples où on l'exècre. — Princes, alors, sont aussi gueux que les gueux et, comme les gueux, se voient « excommuniés pour dettes », mais, méprisant ce foudre, ajoutent ironiquement à leurs titres, dans les actes publics, le titre d'Excommunié, bien que ceux mourant insolubles fussent enterrés en terre profane et sans prières, coutume cruelle et stupide abolie seulement par Ordonnance de François I^{er}, à Villers-Cotterets, en août 1539.

Aussi, chaque jour, prestations nouvelles, s'additionnant. De la veille au lendemain, genre d'impôt de ces temps, qui paralyse tout commerce en diminuant, en altérant au gré du souverain la valeur des monnaies, mauvais moyen qui tarit les ressources du revenu, impôt de bénévolence, arbitraire et fantaisiste, l'argent change de valeur, diminution progressive et continue, preuve tangible du malheur public, façon d'agir si monstrueusement préjudiciable aux intérêts de tous que, pour obtenir du roi qu'il ne changeât plus la valeur de l'argent, on lui paya, de trois en trois ans, douze deniers par feu, droit de monnéage ou fouage se retrouvant inscrit dans les Chartes comme aux Coutumes de diverses provinces, notamment de Normandie, impôt que Charles VIII ren-

dra perpétuel sous le nom de Taille. Mauvais économistes, économistes ruineux, les porte-couronne ! — Déjà, en 1265, les Arragonais avaient, de sept ans en sept ans, payé au roi un marvédis par feu pour éviter même calamité. Budget des Danaïdes !

Philippe VI, ayant institué, ou du moins très sensiblement augmenté, l'impôt de la gabelle, Edouard III, dédaigneux, tout en créant l'ordre de la Jarretière, et en interdisant l'usage de la langue française dans les actes publics en Angleterre, où l'on s'en était servi jusqu'alors, fait un calembour, surnommant son vaincu « l'auteur de la loi salique. »

Toute industrie morte. Plus de commerce possible. On guerroye par nécessité d'employer les troupes. Des villes sont saccagées, brûlées, anéanties. Metz, entre autres. Il faut que tout le monde vive ! La guerre nourrit la guerre. Drilles ou Narquois, soldats implorant l'épée au côté, mendiants valides de Paris, Gueux ou Bélitres — bélistriens — emplissent la cour des miracles. Et le pays arrivera à être dévasté à tel point qu'en 1442, au siège de Dax, qui pourtant ne dura que trois semaines, le roi dut envoyer des approvisionnements aux troupes en proie à la famine, les oignons et le pourpier étant les seules récoltes qu'elles pussent faire.

Folie et brigandage. Du haut en bas, tout le monde est coupable.

Elevé à l'école de tromperie, le peuple est devenu trompeur.

A Paris, creuset brasqué des révolutions, l'ordre, détraqué, toute hiérarchie disparaît et, dans le tohu-bohu, comme, le samedi 29 octobre 1870, quarante-et-unième jour du siège, l'a dit Gustave Courbet en une réunion publique à l'Athénée, « chacun se paye une tranche de ce qu'il ne sait pas faire ». Etienne Marcel règne et le mouvement populaire, l'insurrection, qui, après le désastre de Poitiers, l'a mis au pouvoir, est légitime, commotion nationale, résultat forcé des incapacités gouvernemen-

tales ayant, de cœur léger, répondu de l'ordre. Trente mille revendicateurs sont armés. Massacre continu. Conciergerie, Grand et Petit Châtelet, Université, Saint-Eloi, For-l'Evêque, Tyron, Bastille, Saint-Magloire, Saint-Martin-des-Champs, le Temple, le Pilori des Halles (*Pille-ory* : pille-oreilles), toutes les prisons regorgent. Coupables et innocents mêlés. Et les captifs sont écharpés par la populace. Comme, après la Journée des Barricades, Guise répondra à Henri III : « Ce sont des taureaux échappés, je ne les puis retenir », le Prévôt de Paris, impuissant contre le flot, dit à ces hordes : « Mes amis, faites ce qu'il vous plaira ». Ce qu'il plaît à « ses amis » de faire, c'est, en une seule journée, le 12 juin 1418, plus de quinze cents victimes. Un bourreau, Capeluche, s'illustre — avant d'être à son tour décollé par son valet.

Il faut une Ordonnance interdisant les jeux de hasard. Il en faut une contre le luxe insolemment provocateur de la noblesse : le 8 mars 1444, Marie d'Anjou paye à son argentier Jacques Cœur une somme de 3,500 livres tournois pour draps de soie à l'usage de sa couche. Il en faut une défendant les « guerres privées. »

Avec cela, peste, — peste venue d'Egypte, qui décime l'Europe et inspire à Boccace le Préambule de son *Decameron*, lequel ne sera traduit en français qu'en 1534, par Laurent de Premierfait — maladies contagieuses, infection — grâce aux Croisades, deux mille léproseries existent depuis la fin du XIII^e siècle — famine. Et nulle police.

Sur ce fumier sanglant, le Vénitien Gabriel Condolomero, pape sous le nom d'Eugène IV, ayant consenti à la procédure contre Jeanne d'Arc, en 1431, l'année même où l'Anglais brûle « la bonne Lorraine », enfant du peuple qui vient de tout sauver, naît François Villon, François Villon, prédestiné maudit dont la mission sera d'être poète, poète flamboyant de ces jours ténébreux.

Charles VII est aussi peu roi que possible. En effet, Charles VI mort, en l'église de Saint-Denis le héraut d'armes a crié : « Dieu veuille tenir en sa miséricorde l'âme du très haut et très puissant prince Charles de Valois, sixième du nom, et accorder longue et heureuse vie à haut et illustre prince Henri de Lancastre, sixième du nom, son successeur. » Charles VII, « qui trouve le royaume en grant désolation », est d'abord accablé. Mais, par un Edit publié à Orléans, le 2 octobre 1439, il établit une force militaire permanente, armée régulièrement payée et disciplinée, neuf mille lances garnies de cavalerie, et, comme infanterie, par Ordonnance du 28 avril 1448, un Franc-archer par cinquante feux, plus une compagnie de *Taupins*, pionniers, mineurs, taupes, soldats du génie.

Dans l'écarlate de la noblesse, des hommes se trouvent, dont un, grand parmi tous, Dunois, heureux à Montargis, dévoué partout, habile toujours, Dunois « qu'on ne vit jamais sans dommage », qui eut cette fière devise : « C'est au Bâtard de dépouiller le Ravisseur », et dont le squelette, qui est dans la cathédrale de Cléry, mesure six pieds. — Et, avec lui, Etienne Vignolles, dit La Hire, ainsi nommé pour « sa mauvaiseté », *hire* signifiant horreur, terreur, (lequel mourut à Montauban en 1442, s'étant fait voleur de grands chemins, la paix venue) ; Gilles de Laval, seigneur de Rays, Reys ou Rééz (de Retz), maréchal de France à vingt-cinq ans, pendu à trente-six, Barbe-Bleue de l'Histoire biographé par le Bénédictin Lobineau en son *Histoire de Bretagne*, et qui, en 1420, donna en France la première représentation d'un *Mystère* et, en 1435, contribua de ses deniers à celle du *Mystère du Siège d'Orléans*, drame historique en 20.000 vers, joué sur la grande place ; Géraud de La Palhire, Potron de Xaintrailles, Barbasan, Honnecourt, de Boussac, Penthhièvres, Raoul de Gaucourt, conseiller, Grand-Maitre de France, gouverneur du Dauphiné et bailli d'Orléans, de Foix, Pierre II, dit l'Épée-Terrail, Jean III,

le chevalier Ambroise de Loré, Charles de Culant, Poulengy, d'Armagnac, d'Alençon, Louis III de Sicile, Arthur de Richemont, le vaincu d'Azincourt, le triomphateur de Patay et de Formigny, ce Waterloo anglais, revanche de Poitiers, où, le 18 avril 1450, date mémorable, il libère définitivement le territoire en tuant sir Thomas Kiriell et kirielle d'Anglais, fait Connétable de France le 7 mars 1425 à Chinon, duc de Bretagne, le 1^{er} novembre 1456, et mort à Vendôme, le 29 octobre 1457.

On sait profiter de l'impression enthousiaste produite par Jeanne, que l'attrait féminin fait déclarer « la plus pure des saintes après la Vierge », dont on réclamera dès 1431, la béatification — point encore obtenue sous raison que la vierge de Domrémy « n'a pas accompli de miracle dûment constaté ».

Pas de miracle ? A-t-on son tombeau ? Et peut-on dire ce que disent les Bulles : « *Quatenus de virtute morum et veritate signorum, operibus videlicet et miraculis inquiratis sollicitè veritatem.* ?

Au reste, en 1840, Rome n'a-t-elle pas béatifié un certain Jean de la Croix sous raison que, « pour ne pas faire gras un vendredi, il avait changé des perdrix en brochets », miracle qui touche à Straparole !

Pas de miracle ? *Regem eduxit labyrintho*, elle tire le roi du labyrinthe et ressuscite un peuple !

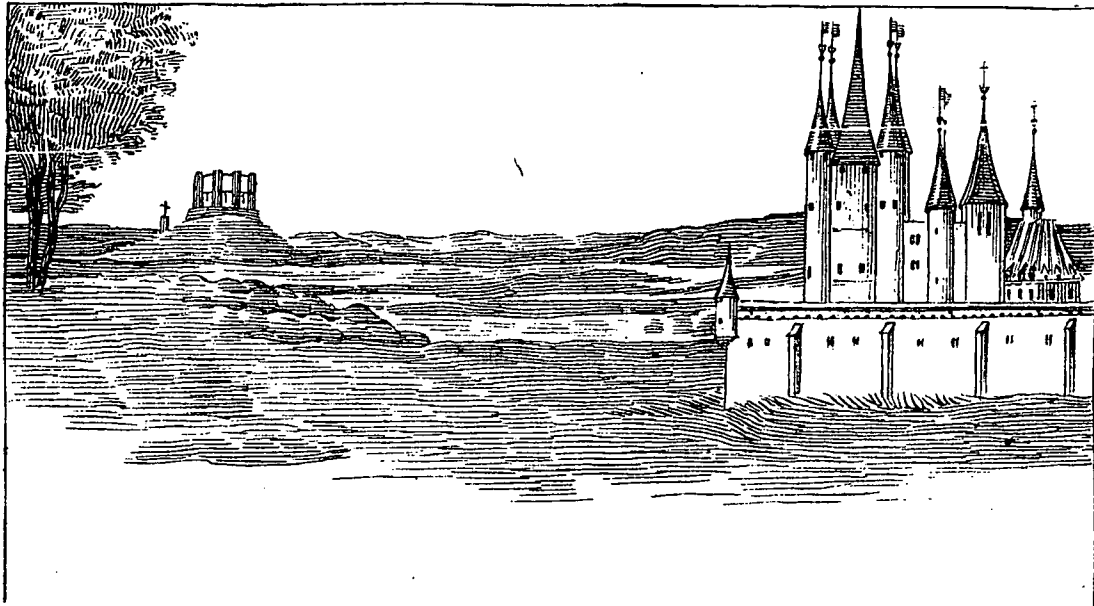
Sans rien remettre au hasard, les généraux, qui la conduisent, ont l'air de la suivre. Sans nul commandement, elle paraît ordonner de tout. Elle marche en personne, ayant aux mains la hache et l'épée, cette épée fameuse « qui était propre à donner de bonnes buffes et de bons torchons ». Son audace se communique à chacun et, en quelques mois, du 5 mars au 23 mai 1430, Celle « qui ne devait durer qu'un an » change la face des affaires.

« Sur tous les signes d'amour que le Seigneur a envoyés au royaume de France, dit Mathieu Thomassin en son *Registre Delphinal*, il n'y en a point eu de si grand et de si merveilleux comme celui de cette pucelle. »

Guerre prend donc fin, guerre intérieure, s'entend, mais pour que, matériellement et moralement, le calme se rétablisse en haut comme en bas, il faudra trois quarts de siècle avant que, avec François 1^{er}, le pays, vraiment relevé, se soit reconquis et que, France redevenue France, la patrie reflleurisse.

Il faut tout d'abord le puissant et patient génie de ce roi qui, tirant toute force de lui-même, a été si justement appelé l'*universel aragne* par Georges Chastelain, rimeur aux gages du Téméraire, Louis XI, dont la devise : *Ultus avos Trojæ*, dit exactement l'œuvre. Ce petit bonhomme, despote qui diminue la servitude, « maître sous lequel il fallait charrier droit », dit Comines, malin-greux, énergique, qui n'a en son imagination autre paradis que la France, qu'il forge, la France dont nous sommes et que nous lui devons, le méconnu, le calomnié, le Grand, le vraiment grand roi Loys-le-Unzième, par les chemins d'alors explorant ses acquêts, allant partout, de ses yeux voyant tout, infatigable, inlassable, prodigieux manieur d'argent, âme de collectionneur, ayant deux passions : la passion des médailles, qu'il met à son bonnet, la passion des provinces, qu'il met dans sa poche, sublime commis-voyageur en patrie.

Voltaire, qui, en histoire, s'intéresse pourtant tout d'abord aux mœurs, à l'esprit des peuples, ne semble pas avoir compris l'homme extraordinaire qui créait un monde nouveau, n'entend pas qu'on l'admette comme grand et, pris tout à coup d'une surprenante crise de vertu, ne voit en ce prince vraiment national « qu'un imprudent artificieux, qu'un fourbe cruel, qu'un mauvais politique, qu'un fils dénaturé, qu'un frère barbare, qu'un mauvais père et qu'un voisin perfide. » *Voisin perfide* est joli et prend un sens particulier sous la plume d'Aroutet, celui-ci déclarant qu'Edouard IV, en débarquant d'Angleterre en France, ne faisait que « tenter de rentrer dans les conquêtes de ses pères. » — O patriote ! — Quant à la fourberie, quels rois en ce temps-là sont de meilleure foi ? — Et depuis ?



MONTFAUCON ET LE TEMPLE

Ensuite, les frères Bureau ayant constitué l'artillerie de France, à travers des luttes hasardées et de résultats douteux, mais offrant cet avantage de purger le territoire, — la mort nettoie — deux rois seront encore nécessaires, le premier, Charles VIII, « petit de taille et grand de cœur, dit Comines, peu entendu, mais si bon que meilleur ne se pouvait », le second, Louis XII, qui « aimait mieux, dit Claude de Leyssel, en ses *Louenges* de ce roi, que ses louenges soient au cœur des hommes qu'en leur langue », et « dont le règne fut pour le peuple le meilleur temps qu'il connut », dit Jean de Saint-Gelais en son histoire de ce prince.

*Mais il est si humain toujours,
Quant on a devers lui recours,
Jamais il n'use de vengeance,*

est-il dit dans le *Jeu du Prince des Sots et de Mère-Sotte* de 1511.

Transition dure à la gent misérable, privée des chances inhérentes aux calamités publiques où l'on pêche en eau trouble. Innombrables seront les déclassés. Sans parler des criminels à justice échappés ni des hommes d'armes se faisant brigands faute d'emploi, payans, colporteurs, aventuriers, gens de chicane, bazochiens, clercs, avocats et même procureurs, — tout, en litispendance, on ne plaidait plus guère — artisans, marchands, paresseux, fils déshérités, tout le contingent des chevaliers du pavé glissera facilement au vol. — Estomac vide à la main prompte.

Or, le seul xv^e siècle compte sept famines, « le moyen âge est mort de faim » a dit Michelet ; en ces sombres jours, nourriture est chère ; 1439 ayant été une des sept années de disette, l'hectolitre de blé se vend trente-neuf francs ! — Sous Henri IV, il en valait vingt, alors que l'ouvrier agricole gagnait à peine quatre-vingts centimes par jour.

Et les industriels que nécessité fait saillir du bois, affamés « qui pain ne voyent qu'aux fenêtres », assoiffés « crachant blanc comme coton », dont aucun n'a ce qu'il souhaite et à qui grand pauvreté ne permet pas grand loyauté, vomis par des repaires tels que l'abreuvoir Mascon et l'abreuvoir Popin, mauvais garçons et bonnes filles, celles-là que le privilège de 1424 appelle : *mulieres publicæ*, six mille ribaudes ayant bon bec, valentines, *villotières* (les *Villeras* de *Don Quichotte*), caqueteuses au verbe affilé, et aussi *Drouines*, *Drues*, prostituées, filles publiques, ainsi désignées par Rabelais, de *Droue*, « mauvais grain », — on fait en Hollande des gâteaux communs avec cette *dreiche* — mot que nous retrouverons à la troisième octave de la Ballade VI, créatures recrutées parmi les ouvrières de la grand'ville, expertes au bas métier, de se mettre en branle pour enjôler les musards allant à la moutarde et alléger « perucats, cuyderaulx d'amour transis » et fêtards naïfs à bourse bien garnie, leur faisant prendre cendre pour farine, paille pour foin et vessies pour lanternes, leur extorquant ces rares et précieux écus que, révérencieusement, ils dénomment « *beaux sires dieux* », comme Murger appellera les pièces de cinq francs de « nobles étrangères ».

Ceux-ci vendent des drogues plus que douteuses, ceux-là, porteurs de fausses bulles, pardonnigères, agioyeurs de la banque aux pardons, des indulgences plus douteuses encore, tout comme les *μητράγυται* dont le bon Apulée conte les impostures au huitième livre de son *Ane d'or*. Tous, « pipeurs, hézardeurs de dés, tailleurs de faux coings, trahistes, bateleurs, rimeurs, joueurs de cymballes, de luth et de fluste, comédiens de parade, de farce ou d'imbroglio, portant par villes et campagnes, mascarades, moralités et mystères, cliquepatains, ribleurs savants en joncherie et jonglerie » sont prêts à tromper et derrière et devant pour s'en aller ensuite esbaudir en repues franches, à Vincennes, à Saint-Maur,

à Bicêtre, appelé la Grange-aux-Gueux, à Bagneux, à Bourg-la-Reine, à Boulogne, au Mont-Valérien, à Ruel.

La nuit pleine, de la vesprée à l'aurore, « menant joie, fêtes et danses », tout en s'enivrant, non du meilleur et du plus cher, non de vin d'Épernay, de Reims, de Saint-Émilien ou de Beaune, mais de Cervoise et de Godale, ou de Morillon et de Chablis, vins d'Argenteuil, d'Aunis, de Jergeau ou de Meulan, moins ou plus frelatés par les taverniers brouilleurs de crûs, on joue le *tremérol*, — trois dés de bonne apparence, comme la *zara* dont parle Dante au premier vers du vi^e chant du *Purgatoire*,

*Trois detz plombes, de bonne carre
Ou ung beau joly jeu de cartes...*

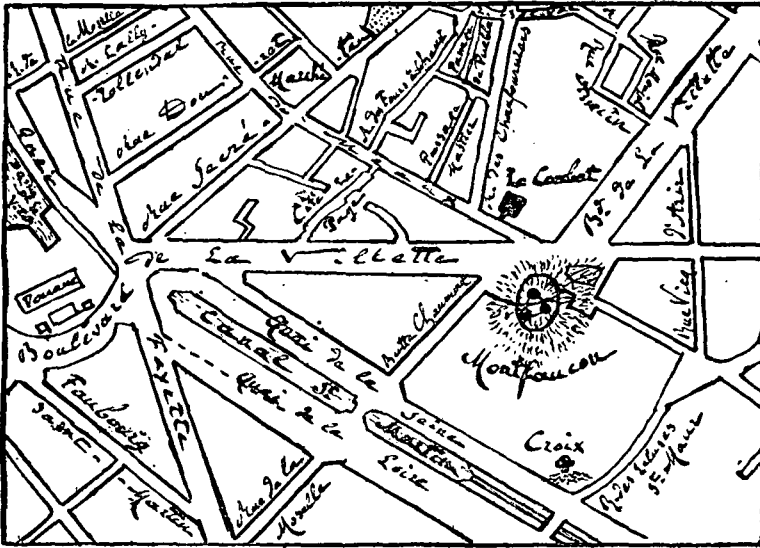
et notre moderne *sanzibar*, — la *marelle*, le *brélenc*, le *glic* et la *séquence* — grippe-naïfs proches du *Tirlibibi*, du *Bonneteau* et du jeu des trois quilles — en des tavernes aux enseignes bizarres, Grosse Margot, Ane rayé, Ane rouge, Lion d'Angers, Cheval Blanc, où retentissent les grivoiseries en vogue, « *Ma douce amour* », « *Marionnette* », rimée pour Marion la Peau-Tarde, « *Ouvrez votre huys, Guillemette* »...

Gueux et gueuses en toute liberté jardissent et font tels coups que, nuit venue, personne n'ose s'aventurer hors les murs.

Les jours de multiples exécutions, on se rend à Montfaucon.

Construites sous Philippe-Auguste, — ou sous Philippe-le-Hardi — détruites seulement par Décret du 21 janvier 1790, les fourches patibulaires de Montfaucon, dites « la Grande Justice », décrites par Victor Hugo en la Préface du *Dernier jour d'un condamné* (15 mars 1832), étaient situées entre les faubourgs Saint-Martin et du Temple, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui le bassin de la Villette, à quelques centaines de mètres de cette barrière du Combat illustrée par l'inoublable premier chapitre de *L'Ane mort*.

Au reste, certaines choses gagnant à être montrées, le petit croquis que voici vaudra mieux que toutes les explications possibles.



C'était un massif édifice de maçonnerie blanchi à la chaux, dont la base, *parouart*, haute d'environ six mètres, longue de quarante, large de six, supportait, dit la *Satire Ménippée*, seize piliers de dix mètres de hauteur, sur lesquels plusieurs étages de poutres transversales où pendaient des chaînes destinées à accrocher une soixantaine de condamnés, macabres statues de ces sortes de *hurmes*, de cases ou niches de la funèbre colonnade.

Au LVIII^e huitain du *Grant Testament*, Villon se plaint de ce que sa mie lui ait fait prendre « la hart pour un écheveau », écheveau des chaînes et cordes servant à pendaison.

A noter que Niche vient de l'italien *nicchio*, coquille, et que le *Coquillard*, par son genre d'existence, est tout désigné pour aller finir, lugubre *farce*, dans la *niche* des fourches, bon à rien, propre à tuer.

Pour ne rien omettre, constatons qu'au XVI^e siècle,

les ouvriers imprimeurs de la bonne ville de Lyon, membres de la Confrérie des Joyeux Drôles, jouant des Farces aux jours de fêtes et de gaudisserie, jours chers aux coquillards, s'intitulent Suppôts du seigneur de la Coquille, — Un curieux petit in-8, publié à Lyon, avec figures en bois, contient les *Plaisans devis* récités par eux le dimanche 6 mars 1594 pour célébrer la réduction de la ville de Lyon à l'obéissance d'Henri IV — *coquille*, terme demeuré en l'argot typographique pour définir une erreur de composition, faute constituant le plus souvent une joyeuse farce en *changeant le sens* d'une phrase. Saint-Jacques était le patron des Coquilliards — et l'on mange toujours des coquilles Saint-Jacques ?

Et dans l'argot de Saint-Cyr, le cuirassier, vêtu d'une carapace où il est enfermé comme en une sorte de *niche*, est appelé *coquillard*.

Les Coquillards, bande recrutée parmi ce qui restait des Ecorcheurs de Bourgogne, dénoncés par leur chef, Dimanche-le-Loup, aussi nommé Bar-sur-Aube, pris à Dijon en 1455, un an avant l'achèvement du *Petit Testament*, furent bouillis ou pendus sur la place du Morimont. Parmi eux, au nombre de soixante-dix-neuf, notés par le procureur Jehan Rabicotel, étaient René de Montigny qui, accroché au gibet, jargonna, pris de la tremble, et Colin de Cayeux, dit Colin de l'Estoile ou l'Escollier, lequel

Pas ne sçavoit oingnon peller...

cynique et cruelle plaisanterie à rapprocher de celle d'une des Femmes du peuple, en *Lysistrata*, menaçant un vieillard; chez Villon ressouvenir possible du *Roman de la Rose* ?

Une recrudescence du crime — ou des Arrêts — rendait-elle la place insuffisante à Montfaucon, comme en 1450 où l'on exécute toute une bande de brigands, les cadavres, « débuez et lavez, dessèchez et noirciz, les yeux

cavez par pies et corbeaux, la barbe et les sourcilz arrachez, plus becquetez d'oyseaux que dez à couldre », étaient jetés en un souterrain ouvrant au centre de l'enceinte.

En 1416, on fut en nécessité d'élever de nouvelles fourches non loin de l'église Saint-Laurent et d'autres encore, en 1457, dites « le gibet de Montigny », dans les mêmes parages.

Au reste, chaque juridiction avait ses gibets. Il fallut un Edit de Louis XIV, en date de février 1674, pour substituer définitivement la Justice royale aux Justices particulières. Il ne s'en trouva pas moins de dix-neuf, rien que pour Paris et ses faubourgs.

Mais l'Eglise est tenace et ne désarme jamais ; pour l'édification des esprits, empruntons donc à l'Abbé Fleury, confesseur du roi, un passage de son *Institution au Droit ecclésiastique*, datant de 1719, texte vraiment curieux par ses réticences, ses euphémismes, ses sous-entendus suggestifs laissant le champ ouvert à tous les empiétements possibles :

« Tous les autres pouvoirs, dont les ecclésiastiques ont été en possession et le sont encore en quelques lieux, ne laissent pas de leur être légitimement acquis, par la concession expresse ou tacite des souverains. Comme on leur a donné des héritages, des terres et même des seigneuries, on a bien pu aussi leur accorder le Droit de juger des différens, de condamner à des amendes, d'avoir des prisons, des appariteurs et d'autres officiers, et d'imposer des peines corporelles, plutôt par manière de correction que de supplice, et l'Eglise a autant de raison de conserver ces droits que ses autres biens temporels. » (Troisième partie ; chapitre I : *De la juridiction ecclésiastique*).

C'est par bandes joyeuses qu'on se rend à ces tueries de justice, y partant dès la veille, en chemin psalmodiant complaints et cantiques spéciaux dans le genre de la Troisième des Ballades du Jargon :

Espélicans
Qui en tous temps

laquelle est bien plutôt une manière de « chanson de métier » — le crime est une profession — qu'une Ballade, puis on couche sur la dure au gazon pelé — *nudo humo cubat*, dit Virgile, — s'y livrant à de grossières ripailles, entonnant vins et refrains, dansant l'*Anticquaille* et caressant les filles en attendant qu'on se gaudisse au spectacle des moues grimaçantes et des contorsions, de la danse des patients, lesquels, après tout, meurent folâtement puisqu'ils finissent « le caiche roide », comme dit Rabelais, condamnés qui sont compagnons, amis, parents, *contres* dont on s'honore, dont on admire et célèbre les exploits, qu'on imitera et qu'on ira quelque jour remplacer aux *picones des hurmes*, aux crochets des niches de justice. — On était alors cruel d'habitude et de mœurs, et ce ne fut que dans la seconde moitié du xvii^e siècle qu'on abandonna la coutume d'exposer les suppliciés à Montfaucon.

En 1902 seulement, on a nivelé ce qui restait encore à Spandau du Mont-des-Pendus, où, de temps immémorial, étaient conduits les condamnés de Berlin et des environs. Le bourgmestre Tschech, qui tenta d'assassiner Frédéric-Guillaume IV, y fut décapité en 1844 et une lithographie du temps, montrant cette exécution, semble plutôt une joyeuse kermesse car de nombreuses familles, venues là en partie de plaisir, dînent sur l'herbe, et ces bons berlinois semblent s'amuser de tout leur cœur.

Misère est noire conseillère. Le crime engendre le crime. Entre souffrir et mourir, on se rue au vice avec frénésie. Comme on ne croit pas pouvoir arriver jamais à assez de vertu pour satisfaire aux implacables sévérités des Canons, on renonce désespérément au paradis et, remettant tout ès-griffes de Monseigneur le Diable, on vit en liesse. Aucun effort vers aucun idéal : tout à la chair et à la chère. A l'impossible nul n'est tenu. Cha-

cun fait du plus mal qu'il lui est possible, rien ne pouvant être pis. Succession ininterrompue de calamités et d'horreurs. Contagion nerveuse amenant contagion cérébrale, hallucinations superstitieuses, folie, délire furieux.

Partout, possédés qui ne sont que fripons, partout, sans rien dire de Jeanne des Armoises, partout fausses Jeanne d'Arc, ribaudes au costume impudique, vendant leur soi-disant fleur d'innocence dans les églises même, devenues marché de débauche, toute maison, pourtant, en ces « rues chaudes », recélant un mauvais lieu, sans parler des Étuves, des établissements de bain, où « tout se passe », comme l'atteste naïvement la miniature d'un manuscrit de 1445 dont nous donnons la reproduction.

Deux Ordonnances, l'une de 1420, l'autre de 1446, seront impuissantes à empêcher les courtisanes de porter cette ceinture dorée que Martial appelle ceinture de Vénus, *Lorum*, d'où lorette, nom déjà porté par les Belles-d'amour sous Henri III.

O a beau brûler ou enterrer vif, plonger en chaudière, rouer, écarteler, noyer les coupables, rien n'y fait. Nul supplice n'intimide plus. On s'habitue à tout, on se blase sur tout.

Il n'est trésor que de vivre à son aise mais, pour faire bonne chère et avoir bonne mine, — le malheur ratatine — il faut du *caire*, du bien ; donc, pour être *carieux*, nanti de quelque capital, *vendengeurs de costé*, lisez pick-pokets, se jetant sur les passants attardés, sauront, en la *hurterie*, en la bagarre, cueillir des *feuilles*, voler des bourses, *folle*, dit Juvénal (xiv, 281), à défaut de la forte somme contenant maille et *blanc*, menue monnaie de billon variant entre six et treize deniers, prise faisant mince d'argent mais ne laissant pas du moins tout à fait *descarieux*, *décavé*, à gousset creux, pas tout à fait sans *pluc*, sans butin.

Trouvant trop maigre ce profit, les gueux s'adressent aux gras coffres, muets qu'ils obligent à parler. Autrement dit, ils forcent les caisses. Le papier-monnaie alors

inconnu, tout avoir consiste en métal trébuchant et sonnant enfermé dans des huches dont les fermetures ouvragées et compliquées sont des chefs-d'œuvre de serrurerie.

Un de ces coffres, précisément du temps de Louis XI, meuble d'un mètre de long sur 80 centimètres de haut, tout chargé d'écussons armoriés soutenus par des lions, des licornes et autres animaux chimériques autant que décoratifs, se trouve à l'Hôtel Cluny (N° 611). Son côté le plus intéressant est divisé en sept panneaux chargés chacun de sculptures minutieuses traitées en pointes de diamant, chaque centimètre carré présentant un motif différent.

Ces meubles luxueux, ornementés, ciselés comme châsses et reliquaires, s'appelaient des Arches.

Ce sont les *Arques* et *Arque-Petits* ou cassettes, coffrets, revenant à tout bout de vers en ces Ballades. Avant de parvenir à les ouvrir, il fallait travailler dur et longtemps, « limer » devant la résistance de leurs combinaisons savantes. Et voilà pourquoi les voleurs avaient pris pour patron le saint roi David. — « David, ly roy, seige prophète » — qui, lui aussi, avait dansé devant l'arche ; voilà pourquoi ils nommaient *Daviot* le levier leur servant aux pesées nécessaires pour faire sauter les serrures, petit instrument qui s'appelle aujourd'hui un « rosignol » : mais David n'était-il pas aussi patron des musiciens ambulants, lui qui, en dansant, s'accompagnait en jouant de la harpe ? Au reste, musique a toujours tenu grande place en l'argot, qui nommait *harpes* les barreaux de fer grillant les fenêtres des cachots appelés aujourd'hui *violons*, autrefois nom des pauvres diables mendiant en jouant de cet instrument à *cordes*, — « Ma plume violonne, ma plume de gueux », dit Gautier-Garguille, — et qui appelle *pianistes* les valets accompagnateurs du bourreau.

Le vieux dicton « Il est parent du roi David, il joue de la harpe, » s'explique donc aussi clairement que le

nouveau, cité par Privat d'Anglement : « Jeanne pince de la guitare avec les barreaux de Saint-Lazare ».

Pour Chercher de l'argent, on disait alors Aller à l'arche.

On nomme *Arca*, arche, le tombeau de Saint-Vincent et de ses sœurs, Sabine et Cristeta, qui est à San-Vicente d'Avila, sarcophage en pierre datant de 1465.

Quelques racines à rapprocher :

Latin : *arca* ; gaélique, *airc* ; écossais, *arc* ; welche et armoricain, *arch*, Coffre. — En irlandais, garder se dit *arg* ; en gaël, *arguir* signifie garder les troupeaux. En grec, ἄργος, en latin *Argus*, Argus aux cent yeux, est le type du gardien. — En sanscrit, *Argale* veut dire pène, verrou.

La clé en bronze d'un de ces « Fichet » gothiques, longtemps conservée au musée de Cluny (N° 3.725) et maintenant au musée de Saint-Germain, offre cette particularité que son anneau est une bague s'adaptant au doigt et que la clé, renversée à l'intérieur de la main, ne gêne aucun mouvement, tout en étant invisible et imperdable. En ces temps de perpétuel qui-vive, prudence justifiée, on ne laisse pas traîner ses clés, argus de l'arche. — Et les Archives sont le *coffre* aux documents.

Le « *Serrurier* », d'ailleurs, est un surnom encore familier aux voleurs.

Villon, de petite naissance, fort pauvre, pauvre comme un écolier de Sorbone, *Soror bona, pauperrima domus*, — un bas-relief de Notre-Dame de Paris, signé de Jean de Chelles, 1257, représente les bourgeois faisant l'aumône aux écoliers — d'intelligence vaste, — et officiellement gradé par l'Université, — Bachelier en mars 1450, il était Licencié, maître ès-arts en 1452 — par cette Université de Paris, la plus ancienne de l'Europe avec celle de Bologne, qui date de 1119, en ne parlant pas de celle de Salerne, « fille aînée des rois de France et le plus beau bijou de la fiancée du Christ, mère et nourrice de

la sagesse », alors puissance souveraine, comme tant d'autres, se trouvera des droits et, dès lors, bachelier réfractaire, fréquentant les sans-vivres et les sans-murailles, ses pareils, s'associera à la fortune de leur male-fortune.

Vienne quelque bon coup à faire, sceptique spirituel n'ayant que deux haines, celle du Juif, du juif qui « râte goye », qui trompe le chrétien après avoir mis Jésus en croix, et du Lombard « subtil et cauteleux », « usurier par nature », qui met en poche les croix, prêtant à cent pour cent, — à Bruxelles on appelle le Mont-de-Piété le Lombard — le bon parisien qu'est François, de sens moral quelque peu oblitéré, Villon, l'escollier de misère, ennemi-né des taverniers comme de la clergie, Villon, qui n'était hypocrite, bigot, mangeur d'images, grand auditeur de messes et sermons, volontiers sera de l'entreprise, et, de par sa supériorité même, fatalement, en deviendra l'âme, autant pour le gaudissement de la farce que pour les avantages du profit auquel, grand seigneur comme un poète qu'il est, il se plaira à laisser large part à ses compagnons, à ses sujets, car il est leur providence et un peu leur roi, royauté de taverne, comparable à celle de Robert Greene, Maître ès-art et philosophie, qui trônait à la buverie du *Diable* ou du *Cerf* en la bonne ville de Londres, puissance ayant son attrait, son charme irrésistible, comme toute domination.

C'estoit la mère nourricière

De ceulx qui n'avoient point d'argent,

dit, aux *Repues-Franches*, le Xénophon inconnu de ce Socrate.

— Prenez, amis, mangez et buvez, car ceci est la chair, ceci est le sang des sots, lesquels, ajoutera plus tard Gresset, sont faits pour nos menus plaisirs.

La chair et le sang, oui. Du vol à l'assassinat, il n'y a que la promptitude de la main à la dague, au cope-gorgiase.

Inutile de controverser dans l'inconnu ni d'obscurcir par des éclaircissements. Donc, pas de biographie « établie sur des documents absolument nouveaux », — *suum cuique* — et surtout échafaudée sur un point de vue personnel, la connaissance que nous avons des faits concernant notre poète étant très vague, les pièces à conviction rares et contradictoires. Hors ce que l'impératif testateur dit de lui, rien de certain.

Mais l'humanité demeurant toujours semblable à elle-même, les actions des hommes sont logiquement en rapport avec l'époque dont ils font partie et le milieu où les entraînent les circonstances — et leur passion, leur Dominante, comme dit le langage musical.

Point qui demeure certain, les termes de chicane sont familiers à Villon, accoutumé à comparoir en justice, en *esterie*, pour s'y défendre,

J'ay ce Testament très estable,

très valable en justice (et non *stable*, qui n'a pas de sens), dit le poète à la x^e octave du *Grant Testament* ; s'il sait le nom de tous les cachots du Châtelet, dont les *trois liets* est le moins horrible, s'il sait le nom de tous les malandrins, orphelins et cliquepatins, celui de toutes les filles et de tous les mauvais lieux, *Item* connaît-il celui de tous les représentants de l'autorité et de la loi, espions, soldats du guet, geôliers, geôlières, même, — il lègue aux prisonniers « la grâce de la geôlière » — greffiers, auditeurs, procureurs, lieutenant-criminel, bourreaux, roueurs ou pendeurs, celui de tous les corps de garde, de toutes les prisons et de tous les gibets.

Les rues de *Trop-va-qui-dure*, de *Qui-m'y-trouve-si-dur*, de la *Vallée de Misère*, boyaux fangeux entourant le Châtelet et démolis seulement en 1802, n'ont pas de secret pour lui.

En 1456 comme en 1461, aux legs de ses *Testaments*, il mentionne les procureurs Fournier et Jehan Cotard et,

naïve inconscience, tous deux les appelle *mon* procureur, un peu comme Jean Hiroux dit *mon* juge.

Point qui demeure certain, il se vit au pied du gibet et ne dut sa grâce qu'à l'esprit pratique de Louis XI, lequel, la part faite de l'époque, sachant le plus grand nombre plus ou moins coupable et ayant un pays à reconstituer, oubli volontaire des méfaits devant les mérites, eut la très politique science de n'y pas regarder de trop près, fermant les yeux sur le passé de ceux-là que nature avait doués d'une aptitude quelconque pouvant devenir utile au prestige, à la gloire de la France. Et, dit Brantôme, « *ce Roy se connoissait bien en gens* ».

Voulant mettre un frein à l'individualisme effréné des bandits héroïques constituant le monde féodal, il menace d'une des cages de fer inventées par l'évêque de Verdun, Daraucourt, les chevaleresques pillards des manoirs crénelés, les forçant de combattre pour le pays au lieu de guerroyer pour leur compte en s'entredévérant. Esprit ironique, il se plut donc à favoriser l'aristocratique démocratie des valeurs personnelles parce qu'elle fait bon marché du respect des puissants. Volontiers il permit qu'on touchât à toutes choses — hormis à sa personne, bien entendu, offense à Dieu n'est rien auprès d'offense au roi, et à sa Patronne, la tant bonne Vierge Notre-Dame d'Embrun.

Berger soucieux de son troupeau, Louis comprend qu'à cette nation dévoyée et assauvagie, une croyance est nécessaire, qui la ramène à la douceur.

Or, par Jeanne d'Arc, pour qui ses contemporains ont un culte absolument religieux, comme par la vaillance de Jeanne Hachette à qui Louis ne marchandait pas les faveurs non plus qu'aux dames de Beauvais, qu'il autorise, récompense économique, à porter hermine et cendal et à marcher dans les processions avant les hommes, ce qui jusqu'ici n'était permis qu'aux épouses des chevaliers, la femme triomphant, tandis que Sixte IV, pape à qui le monde latin doit l'écrasement de

Mahomet II à Rhodes, ordonne que la fête de l'Immaculée Conception soit universellement célébrée, le roi, se ressouvenant de la Charte solennelle de 1257 par laquelle Jean 1^{er} d'Aragon consacrait son royaume à Marie conçue sans péché, de la Bulle du 7 mai 1327 par laquelle le français Jean d'Euse, il était de Cahors, pontife sous le nom de Jean XXII (1313-1334), accordait des indulgences à ceux qui diraient la Salutation Angélique à la fin de la journée, Bulle remise en vigueur par le 39^e Concile de Paris tenu du 9 au 14 mars 1344, et se ressouvenant qu'en 1456, lors de l'apparition de la comète de Halley, le pape Calixte III — le *tiers Calixte* de la Ballade des Seigneurs du temps jadis — il dirige la dévotion vers la « Dame des cieulx, mère des bons et sœur des benoistz anges, haulte déesse à qui pecheurs doivent tous recourir », prescrit cet *Angelus* en mai 1472, commandant que, tant en la Sainte-Chapelle du Palais que dans les trois cents églises et couvents de Paris et partout ailleurs, l'*Ave Maria* soit dit et sonné matin et soir à neuf heures et aussi à midi « en priant Dieu pour le bien de la paix et l'union dans le royaume de France », raison pour laquelle cette prière fut alors appelée l'Angélus de la Paix.

A l'octave xxxv du *Petit Testament*, dont la manière fantaisiste fait songer à Musset en *Namouna*, nous lisons :

*Finablement, en escrivant,
Ce soir, seullet, estant en bonne,
Dictant ces laiz et descriptant,
Jé ouys la cloche de Sorbonne,
Qui tousjours à neuf heures sonne
Le Salut que l'Ange prédit ;
Cy suspendy et mis en bonne,
Pour pryer comme curé dit.*

Et comme, à ce politique, tout doit rapporter, il profite du pieux élan par lui créé pour éteindre la suzeraineté du

comté de Boulogne en la conférant, de son autorité privée, à la Mère du Sauveur, la très sainte Vierge, « sa petite maîtresse et sa grande amie ». C'est là tout à fait religion spirituelle.

Voltaire, qui voit rouge devant l'idée chrétienne, se fâche encore à ce propos et croit ou, bonne foi n'étant ni son fort ni son faible, feint de croire que la seule dévotion détermina Louis XI à donner par contrat le comté de Boulogne à la Vierge, ajoutant, inconsciemment naïf, « que la piété ne consiste pas à faire la Vierge comtesse ».

Que n'eût pas fulminé le philosophe contre Pie VII qui, par deux rescrits, de 1815 et de 1822, fit du mois de Mai le mois de Marie !

Le prince s'occupe aussi des besoins intellectuels de son peuple, de ce qu'il aime, des plaisirs qui lui font prendre patience, du Théâtre, surtout, qui le console par la satire. Rire est déjà se venger. Il connaît l'esprit des Parisiens, qu'il considérait comme grelots à mettre au bonnet de son fou et, dès lors, sait le prix des auteurs, qui sont Jean d'Abundance, auteur de la *Farce de la Cornette*, les frères Arnoul et Simon Greban, du Mans, au bien résonnant style, docteurs en théologie, auteurs du *Mystère des Apôtres* et d'une très curieuse *Épître de Charles VII* en vers français, Jehan Michel et tant d'autres dont le nom s'est perdu comme l'œuvre ; il sait l'utilité des Sotties — on en intercale alors une en toute tragédie sacrée — et de leurs interprètes, les Sots, qu'il favorise, soutient et défend, « aimant fort les subtilz esprits ».

Il concède aux moines de l'Abbaye la foire Saint-Germain, dont le théâtre rivalisera désormais avec celui de la foire Saint-Laurent, laquelle date de l'an 1110.

De la part du roi, pareille initiative est acte révolutionnaire entre tous. Les choses, en effet, n'ont pas changé depuis le concile d'Elvire, tenu vers l'an 300, dont le 39^e canon « exclut de la communion les cochers de Cirque et les Mimes », depuis le premier concile d'Arles, assem-

blé en 314 par l'empereur Constantin, dont les canons 4 et 5 séparent semblablement de l'Eglise « ceux qui conduisent des chars dans les cirques, les gens de théâtre, farceurs, sauteurs ou comédiens », depuis le quatorzième concile de Carthage, tenu en 398, et qui, renouvelant ces sévères mesures pénitencielles, excommunique en son canon 88 « celui qui, en un jour solennel, va aux spectacles au lieu d'aller à l'office de l'Eglise », ni depuis le troisième concile de Tours, ordonné en 813 par Charlemagne et défendant, en son septième canon, de fréquenter les spectacles « où les vices, pour trouver l'accès de l'âme, ont coutume d'enchanter les yeux et les oreilles par des attraites flatteurs, et sont deshonnêtes et dangereux pour les mœurs. »

Existe-t-il pas un *Traité des Danses*, attribué à Lambert Daneau, publié en 1582, où est « amplement débattue la question, à sçavoir s'il est permis aux chrétiens de danser ? »

Louis entre donc en lutte ouverte avec les idées du temps, avec les Parlements, même, intolérants persécuteurs des Clercs de la Bazoche et du Châtelet qui, pourtant, payent, non seulement le Droit des pauvres ou de jonglerie, prélevé sur les jongleurs — Déjà ! — droit dont Louis XIV ne fit que régulariser la perception par l'Ordonnance du 25 février 1699, perception qu'un Arrêt du Conseil du premier mars suivant fixe au sixième de la recette, attribué à l'Hôpital-Général — mais encore abandonnent une part au bourreau. Que dirait-on aujourd'hui si Monsieur de Paris prélevait un tant pour cent sur les crimes et délits fictifs commis nuitamment, et même en matinées, par nos auteurs sur les bois de théâtre ?

Malgré les Lettres patentes données par Charles VI, le 4 décembre 1402, annulant l'interdit du Prévôt de Paris, daté du 3 juin 1398, le clerc Jean l'Eveillé, roi de la Bazoche, est, pour crime de représentation donnée sur la Table de marbre du Palais, emprisonné par ce même Parlement qui, en 1538, établira la Censure théâ-



LE PETIT CHATELET

trale. Plus libéral, l'évêque — qui tient au droit des pauvres — le fait relaxer.

Or Villon, qui, au dire formel de Rabelais, devint « à l'abord de sa vieillesse » *entrepreneur de tournées dramatiques* (bien que rien ne soit venu démontrer qu'il ait fait faillite), Villon, tout le proclame, la forme de l'œuvre surtout, pour qui a le palais fait aux crûs littéraires, est l'auteur de cet exhilarant bijou venu jusqu'à nous, fine satire des gens de chicane si connus du poète, et qui a nom *La Farce de Maistre Pierre Pathelin*, farce qu'Etienne Pasquier opposait à toutes les comédies grecques et latines, que Voltaire déclarait une œuvre de génie, bien qu'il ne la connût que tatouée par Bruys et Palaprat, et qui n'a de pareil au répertoire de France que *Les Plaideurs*, moins originale puisque empruntée à Aristophane.

La Farce de Pathelin, a écrit Renan, est le chef-d'œuvre de cette littérature, essentiellement roturière, narquoise, spirituelle, immorale, que produisit la fin du Moyen-Age, et qui trouva dans Louis XI un zélé protecteur et sa plus complète personnification, littérature qu'on pourrait appeler la *littérature Louis XI*, où la suprême vertu est la finesse, où la grandeur est impitoyablement sacrifiée au succès. Les nobles fictions dont avait vécu le Moyen-Age sont évanouies, la grande imagination, l'héroïsme chevaleresque ont disparu. Il reste l'esprit gaulois, esprit plat, positif, sans élévation, fort avisé pour les choses de ce monde, moraliste à sa manière.

De cette littérature, une autre perle a nom *Les Cent Nouvelles nouvelles*, écloses de 1457 à 1461 à Genappe sur le Dyle, sous l'inspiration du Dauphin de France se plaisant à égayer les nuitées réunissant, bons compagnons, le prochain Louis XI et le futur Téméraire, joyeux fauves.

Pathelin marque la fin du Moyen-Age, premier éclat de rire des avénirs meilleurs, détente de cent cinquante ans de deuils.

Le jour où feu Villemain, ne sachant quel nom

d'auteur mettre sous le chef-d'œuvre, l'a purement et simplement attribué « à personne et à tout le monde », il a purement et simplement négligé de considérer sa forme, si extraordinairement et nettement personnelle, la claire vivacité du dialogue où le trait abonde, la finesse de l'observation, si profondément humaine, la connaissance que l'auteur a de tous les patois, Normand, Picard, Champenois, Provençal, Poitevin, à l'aristocratie d'esprit qui sont les qualités dominantes du seul Villon à son époque, de Villon *le vrai novateur*, a su dire Nisard, appréciateur de cette fille du peuple qu'était la muse du poète parisien. L'excellent Villemin a surtout omis de regarder la libre contexture du vers, la souplesse de l'enjambement, — celui de La Fontaine — la franchise et la sonorité du verbe, et surtout la rime, riche, hardie, pittoresque, amusante, la rime qui dénonce l'auteur des *Testaments*. Mais, pour juger le travail d'un ouvrier, la première condition devrait être la connaissance de son métier — et le métier de Villon est la poésie, le plus délicat des arts. Il ne fait pas ce tour qui veut.

*Si je parle un peu poitevin,
Ice deux dames m'ont appris,*

dit Villon au *Grant Testament*.

*C'est ce qui le fait, jé me vante,
Gergonner en limosinois,*

est-il dit en *Pathelin*.

Une preuve, tirée du *Grant Testament*, octave CXLIII, où le poète cesse de plaisanter, et qui, selon nous, est la signature de l'œuvre anonyme :

*Item, ne sçay que à l'Hostel-Dieu
Donner, n'aux povres hospitalux ;
Bourdes n'ont icy temps ne lieu,
Car povres gens ont assez maulx.
Chascun leur envoie leurs aulx.
Les Mandians ont eu mon oye ;*

*Au fort, ilz en auront les os :
A povres gens menue monnoye.*

« Ont eu mon oye », c'est-à-dire la part, la menue monnaie, *les aulx* et *les ds*, revenant aux pauvres sur le droit prélevé par les Frères mendiants pour les hôpitaux sur les représentations de *Pathelin* dont l'Oie, célèbre encore aujourd'hui, était dans toute la fraîcheur de sa popularité en 1461, date du *Grant Testament*, l'œuvre ne remontant qu'à 1458 ou 1459.

L'illustre *Farce*, faisant le maximum, pas de troupe foraine qui ne l'ait montée et promenée de par le royaume tandis qu'elle était jouée à Paris, soit rue Greneta par les Frères de la Passion,

*Item, donne au prince des Sotz,
Pour un bon sot, Michault du Four
Qui à la fois dit de bons mots
Et chante bien : Ma douce amour !*

au théâtre installé en 1402 à l'hôpital de la Trinité, surnommée la Trinité-aux-Anes, soit, sur la rive gauche, où logea Villon, au théâtre établi en 1442 à l'Hôtel de Nesle.

L'Oie, l'Oie de *Pathelin* ! Longtemps elle sera dans toutes les bouches, sous toutes les plumes !

*Tel dit : venez manger de l'oye
Qui cheux luy n'a rien d'appresté.
Tel sait bien faire une maison
Qui ne saurait faire un moulin ;
Tel a l'argent par beau blason
Qui n'entend pas son pathelin,*

rime Pierde Gringore en ses *Feintises du Monde*.

L'Oie, dont le mâle, le *jars*, *babille en gier*, c'est-à-dire *jargonne*, est du reste chez Villon idée fixe et souvent caressée, poulailler friande si haut notée en son estime que,

dès le *Petit Testament*, c'est-à-dire en 1456, où il peut déjà se dire et se dit le *bien renommé*, il lègue à son ami Jacques Cardon,

A tous les jours une grosse oye,

à laquelle il songera six ans plus tard en soupirant :

*Pour manger de ces morceaux chiers,
On feroit bien un mauvais fait.*

Autre preuve : Dans la pièce LXXXIX du Trésor des Chartes des Archives Nationales, JJ, 189, Lettres de rémission données au mois de septembre 1457, trente-cinquième du règne de Charles VII, pour Régnier de Montigny, parmi les cinq forfaitures à lui reprochées, on lit :

« Aussi d'avoir esté en la compagnie d'ung nommé
« Jehan le Sourt, en la ville de Poictiers, par devers ung
« marchand drappier, feignant d'apcheter du drap, ou
« quel marchand ils firent tant qu'ils eurent pour vingt-
« quatre escus de drap et vingt escus en argent ; et de
« ce lui fut baillé une autre bougecte ou boiste en laquelle
« ils faignirent mectre vingt nobles, mais ils lui entrejec-
« tèrent une autre bougecte ou boiste où il n'y avoit rien
« qui vaulsist. »

Le poète n'a pas manqué de connaître en tous ses détails l'exploit de son compagnon Montigny ; or, la bonne farce du coquillard n'est-elle pas l'idée-mère de *Pathelin*? — idée qu'on retrouve en la *Repue du Marchant de poisson* et qu'a empruntée à la fois à *Pathelin* et aux *Repues Franches* l'auteur de *Til Ulenspiegel*, en son LXXI^e chapitre.

Et, puisque nous sommes amenés à rapprocher de *Pathelin* les *Repues*, publiées après la mort de Villon pour perpétuer le souvenir de ses « bons tours », disons qu'aux yeux du ou des versificateurs inconnus de ce recueil com-

me aux yeux des contemporains de celui qu'elles célèbrent, le poète des *Testaments* est si bien l'auteur de *Pathelin* que, dès les premiers vers, « conviant tous les gueux à venir escouter son joyeux sermon », pour désigner clairement son héros à ceux-là qui l'avaient connu, lu, applaudi, admiré et imité, il leur dit, s'adressant d'abord aux gens de chicane :

*Procureurs, nouveaulx advocatz,
Aprenans aux despens d'aultruy,
Sergens à pied et à cheval,
Venez-y d'amont et d'aval,
Les hoirs du deffunct Pathelin,
Qui sçavez jargon jobelin ;
Capitain' du Pont-à-Billon ;
Tous les sujetz François Villon,
Soyez, à ce coup, réveillez.*

Et plus loin, recommandant à un compagnon d'être habile à se procurer du vin sans bourse délier, s'il veut passer maître, il lui donne ce conseil :

*Passes tous les sens Pathelin
De Villon....*

enjambement significatif.

En la *Ballade aux lysans* précédant la *Légende de Pierre Faifeu*, du prêtre lettré qu'est Charles de Boudigné, nous lisons :

*De Pathelin n'oyez plus les canticques,
De Jehan de Meung la grant jolyveté
Ni de Villon les subtiles trafficques.*

et ailleurs,

*Là je connus Pathelin et son drap,
François Villon et autre maint satrap.*

Enfin, dans l'épithaphe même de son héros, Pierre Faifeu :

*Voyez gésir le plaisant maître Pierre,
Qui en ses faits partout passa Villon-
Et Pathelin...*

Toujours le nom de Villon accolé à celui de *Pathelin*.

En 1584 paraît à Paris un in-12 dont le seul titre indique continuité de tradition :

« *Advertissement, antidoté et remède contre les pipe-ries des pipeurs*, auquel sont déduits les traits et finesses d'un nommé Anthoine d'Anthenay, lequel, outrepassant les finesses de *Villon*, *Pathelin*, Ragot et autres infinis effronteurs, a emporté cent mille écus et plus. »

Quand on est Villon, comment résister à la joie vengeresse de livrer au ridicule de la comédie toute la séquelle plaidoyante ayant pour patron le curé de Bretagne saint Yves, « *advocatus, sed non latro, res miranda populo* », saint Yves dont la Gaule adora le chat Haret, et dont le tombeau est dans la cathédrale de Tréguier, saint Yves dont parle si plaisamment Claude Tillier en son *Oncle Benjamin* ? Et comment n'avoir pas non plus malin plaisir à montrer sous les espèces d'un fripon un de ces drapiers, bourgeois enorgueillis d'avoir le pas sur tous les autres métiers ?

Rabelais, qui savait tout et ne faisait absolument dire à la lettre moulée que ce qu'il voulait, Rabelais qui, plusieurs fois, cite et des vers du *Testament* et des vers de *Pathelin* et des vers du *Franc-archier de Baignollet* (de ce Franc-Archer, autre œuvre théâtrale de Villon qu'il catalogue en la Librairie de Saint-Victor), n'a pas mis par hasard en même enfer, et groupés ensemble, *Pathelin*, Maître François Villon et le Franc-archer de Baignolet (II, xxx), parias en leur vie triomphant aux Champs-Élyséens. Il a tout naturellement réuni à leur auteur les deux types créés par son imagination et popularisés par le succès en toutes les provinces du royaume.

En 1489, Pierre Levet imprime pour la première fois *Le Grant Testament Villon et le Petit, son Codicile, le Jargon et ses Ballades.* » — En 1490, Germin Bineaut réimprime les *Testaments* en in-4° gothique avec figures en bois et, le 20 décembre de la même année, *Pathelin*, pareillement en in-4° gothique avec figures. — Sans date, mais avant 1500, Pierre Le Caron agit de même façon, donnant une édition des *Testaments* et une de *Maistre Pathelin* toutes deux in-4° gothiques, avec figures en bois. — En 1533, Anthoine Bonnemère imprime à Paris la *Farce* « avec les mêmes caractères et dans le même format » que les *Œuvres* de Villon, publiées par lui la même année. C'est la dernière édition avant celle de Marot en 1533. — Est-ce donc point qu'on n'achète plus les poésies sans la comédie ?

Et l'exemplaire gothique, sans ponctuation, in-8, sans lieu ni date (mais qui est de 1497), édition non mentionnée par le Manuel des Libraires, — que Prompsault considère « comme la première et la plus ancienne, la plus belle et la plus correcte » — outre les *Testaments*, le *Codicile* et les *Repues Franches*, de l'imprimerie Jean Trepperel, contient la *Farce de Pathelin*, imprimée par la veuve de ce Trepperel, preuve fortuite en apparence seulement, fait selon nous positif et probant en la réalité de la logique, en la nécessité de la pratique. L'amateur, contemporain de Villon, a réuni sous la même couverture tout ce qui, étant du même écrivain, se trouvait à la même librairie, revêtu du même *Ecu de France*, marque de Trepperel.

Attribuer *Pathelin* à Pierre Blanchet ? — Au dire rien moins qu'affirmatif de Godard de Beauchamps aventurant « que Pierre Blanchet pourrait être bien l'auteur de *Pathelin* », un rapprochement de dates répond : Blanchet, mort en 1519, est né vers 1460, à Poitiers ; *Pathelin*, nous l'avons dit, date de 1458 ou 1459. Outre que ce Blanchet n'était qu'un faiseur de grosses farces, écrire — et faire jouer, à Paris — une telle œuvre avant sa

naissance ou même à dix ans, si l'on admettait, comme quelques-uns, la date de 1467 pour la première de *Pathelin*, c'est bien jeune.

A remarquer que Jean Bouchet, dans l'*Épître* qu'il fit à Blanchet, n'y parle pas de *Pathelin*, ce qui, pourtant, eût singulièrement rehaussé la gloire de son ami.

L'attribuer à Antoine de la Sale ? — Mais celui-ci, né vers 1398, mort en 1462, en dépit de *Change pour change*, des *Quinzes joyes de mariage* et de la *Salade*, où se trouvent les *Cérémonies et gages de bataille du roi Philippe*, restant de la vieille école des romans de chevalerie, est le *prosateur* d'un roman, l'*Hystoire et cronique du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines*, dont conception, forme, style, dont l'esprit sont de tout point antipodiques à celui qui vivifie *Pathelin*. De plus, se mettre tout à coup à versifier si fréillante, pétillante et vivante action dramatique sur le coup de la soixantaine, c'est bien vieux.

A remarquer que Rasse de Brinchamel, dans le bouquet d'éloges qu'il adresse au bon La Sale en la Préface des *Aventures de Floridan et d'Ellinde*, n'y parle pas de *Pathelin*, ce qui, pourtant, eût singulièrement rehaussé la gloire de son ami.

Au Prologue de son adaptation de *Pathelin*, donnée à la Comédie-Française en 1872 — et qui mérite, comme Molière, de demeurer au répertoire courant — Edouard Fournier, dont la parole compte, a résolu la question.

A la Comédie demandant si l'auteur ne serait pas François Villon, la Farce répond :

*Qui sait ? le drôle
Eut tout de l'œuvre, adresse, esprit ;
Fripon, il eût joué le rôle,
Et poète, il l'aurait écrit.*

En se conservant le Poète, le Roi voit juste, car le

poète en son œuvre aide le roi. Tandis que le porte-couronne défricheur, qui avait tout son Conseil dans la tête, entreprend de créer la patrie, le porte-parole, qui avait toute poésie en son cœur, commence de fixer la langue nationale, et les deux forgerons travaillent au même œuvre.

Cette langue, il la trouve, comme la France elle-même, bouleversée, disloquée, déformée par l'importation, importation d'en bas, corrompue, vocables de toutes provenances, Anglaise, Italienne, Allemande, Espagnole, Flamande, manière de patois composite vraiment babélique.

L'effort de Villon est donc prodigieux. On connaît ses deux *Testaments*, franche et naïve confession le peignant tout au vif et peignant son époque, on connaît son œuvre, personnelle et intime, ayant les fines arêtes, la sécheresse distinguée des primitifs sans la roideur gothique, son œuvre vivante et partant, appelée à rester toujours moderne. Par son génie du terroir, par le côté humain de son inspiration, souvent s'envolant très haut, par la sincérité de son émotion et la philosophie de son cri douloureux, Villon est comme le créateur de cet esprit de France, net, vigoureux, bien portant, qui, à travers les âges, a produit une pléiade de maîtres lumineux qui ont été assez forts pour être simples.

Disons-le, la langue sera moins limpide, moins intelligible au XVI^e siècle qu'aux XIII^e, XIV^e et XV^e, et Rabelais malgré son génie, moins facile à lire que Comines et Villon.

De plus, quoi qu'en die l'hypocrite et pudibonde *Biographie Universelle*, estimant « que les mots de Villon peuvent plus facilement être lus dans ses œuvres que cités dans d'autres ouvrages » et « s'étonnant que François I^{er} ait ordonné à son valet de chambre Marot de ramasser ces ordures et s'en soit ainsi, en quelque sorte, rendu l'éditeur », notre poète, accusé de libre-parler, est au contraire un délicat. Patru, dans ses *Remarques* sur celles de Vaugelas, reconnaît que, pour la langue, le

poète a eu « le goût aussi fin qu'on pouvait l'avoir en ce siècle. » — Consultez les manuscrits de l'époque, à commencer par les Sermons, où la licence change en tréteaux la chaire, regardez de près les peintures des missels, l'ornementation sculpturale des églises, certaine porte de Saint-Maclou à Rouen, exemple entre mille, et vous verrez combien est sobre d'expression l'hôte de cette *Pomme de Pin* où Mathurin Régnier devait venir boire après lui en compagnie de Philippe de Béthune.

Malheureusement, si le poète entend la valeur et la couleur des mots, l'harmonie du nombre et le charme du rythme, il a, pour parler un instant l'argot moderne, « le *bide* comme une *affiche* » et ventre affamé n'a pas d'oreilles. Il est donc affilié à ceux-là pour qui, tout étant à craindre, une langue spéciale est nécessaire et pour qui le verbe s'est fait crime.

Cette langue, ou, plus exactement ce langage, cette façon d'exprimer, c'est le *Jargon* ou *Jobelin*, langue double, triple quelquefois, douteuse, ambiguë, arme des souffreteux, idiome énigmatique fait pour dérouter policiers et justiciards, masque, forme d'obscur revendication du serf contre le seigneur, du miséreux contre l'opulent.

Chaque corps de métier, chaque association a son argot particulier où, parfois, se rencontrent ce que nous nous permettrons d'appeler des similitudes par opposition :

Un exemple :

Chez les Francs-mitoux, dont les pudeurs ne marchandent pas pour faire remarquer leurs marquises qui, pourtant, n'ont pas besoin d'enseigne, les femmes sont dénommées des *Marques*.

Chez les Francs-Maçons, plus réservés, « toute personne du sexe qui reçoit les affections de l'un de leurs frères s'appelle *Clandestine* », du moins en l'an 1808 : *Vocabulaire des Francs-Maçons, suivi des Constitutions générales de l'Ordre, etc...*, par un franc-maçon. (179 pages in-16, Paris, chez Petit, Nepveu et Martinet). — Ajoutons en passant que c'est un chevalier anglais, Maske-

lyne (pas l'astronome qui, en 1761, fut à Sainte-Hélène observer le passage de Vénus), qui contribua à l'établissement de la première loge maçonnique sous le beau ciel de France.

Chaque école a son parler-de-refuge. Celui de nos Saint-Cyriens, dont le mot *coquillard* a été cité plus haut, est tout particulièrement intéressant. Remarquons-y ce double sens bien argotique où, par une ironie matérielle faisant moralement honneur aux trésors purement intellectuels du professeur de Belles-Lettres, celui-ci est appelé « l'homme riche ».

« L'homme riche », Villon n'eût pas mieux trouvé, lui « si pitieux aux pauvres clercs allant nuds d'huys en huys pour mendier leur pain. »

Pour l'argot de Polytechnique, surtout fait de la simple abréviation des mots ou des noms propres, on y rencontre un terme se retrouvant en la troisième des Ballades de Stockholm, *Riffault*, dérivé latin dans le vieux texte signifiant toute chose *cuite*, *roussie* au feu ou, au sens Poitevin, brûlant par âpreté, comme le *Riffort* ou *Raifort*. Sur la montagne Sainte-Geneviève, *Riffault* désigna un petit carton octroyé aux élèves par le colonel Riffault, et remplacé par un carton plus grand, le *Salanson*, portant semblablement le nom de son donateur, le général Salanson.

Comme le papier-monnaie, le mot, monnaie de singe, n'a que la valeur qu'on lui prête, ainsi qu'il appert des sens où l'oblige la langue héraldique, laquelle pour ne citer qu'un exemple de ce jargon spécial, définit comme suit l'écu de *Bruant*, seigneur des *Carrières* : D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'argent ; au chef cousu de gueules.

Tout peuple a son argot.

L'historien Flavius Blondus, mort en 1463, soutient que, chez les Romains, plèbe et grands avaient même langage, croyant prouver son dire en déclarant que, s'il

en eût été autrement, orateurs et dramatiques n'eussent point été entendus de tous. Fausse preuve, Molière n'exclut pas Tabarin, les prédicateurs sont compris des voleurs. Et Léonard Bruno, mort en 1444, lui répond qu'au théâtre, le peuple voit et n'écoute pas.

Au reste, à en croire Cicéron et Varron, tout au moins y avait-il à Rome une langue populaire dont ils citent des exemples, et ne sait-on pas que le vivace et vivant « homme de lettres » que fut l'orateur des Catilinaires, familier aux arcanes de la réthorique, comme tout véritable écrivain, ne se pouvant empêcher de jouer sur et avec les syllabes, sens, forme, sonorité, couleur, analogie, ainsi qu'Aristophane, Shakespeare, Hugo, s'amusant au calembour comme Cicéron, se plaisant à percer à jour tous les mots de sa langue, lui qui, un jour, devait avoir la langue percée, et qui, en attendant cette fin tragique, allait rechercher dans la conversation des mariniers d'Ostie l'origine de certains antiques vocables détournés de leur sens primitif.

De même prétendait faire Malherbe — mais que ne prétendait pas Malherbe ? Malherbe prétendait tout ! — dont les maîtres de langage étaient, à son dire, les crocheteurs du port au foin. On ne s'en aperçoit guère à lire ce versificateur plat, incolore et faux, insipide et insipide comme « bouillon d'eau claire », selon le mot de Mlle de Gournay, mot concis remplaçant une longue critique. — Montaigne avait dit avant « qu'il aimait mieux que son fils apprint aux tavernes à parler qu'aux escholes de la Parlerie (*Essais*, III, 8).

Aulu-Gelle, en nous disant de quelle façon la langue latine était défigurée par le peuple et la soldatesque, ne nous fait-il pas songer au lexique tout spécial du paysan, de l'ouvrier, de l'artisan, du troupiier français ?

Aujourd'hui tout le monde parle argot — sans s'en douter, comme Monsieur Jourdain fait de la prose — et Messieurs du Vol et du Crime, tous les sujets du Code Pénal, prennent soin de renouveler leur Dictionnaire,

éventé par les mœurs, aidées de ce qu'on appelle la littérature, peut-être un peu à la légère. Toute métaphore est argotique : dire « Mets un bœuf sur ta langue » pour dire « Tais-toi », par exemple. Relisez — ou lisez — Bossuet et, la main sur la conscience, — si vous pouvez — dites si son langage n'est point un argot, jargon solennel, mais jargon. Pour ne point parler argot, il n'est guère, en effet, que d'appeler un chat un chat... Et encore ? — Chargé d'apprendre le français à un étranger, au lieu de le plonger en Noël et Chapsal, je lui ai mis aux mains un Dictionnaire d'argot : il a tout d'abord appris ainsi le fond de notre langue, et le reste est venu tout seul.

D'ailleurs, prenez notre *seul* bon dictionnaire, Littré, vous verrez que le très grand nombre d'acceptions de beaucoup de vocables de notre langue en fait de véritables mots argotiques, en ceci qu'ils ont des sens de rapports très lointains, les plus divers, inattendus et parfois déroutants.

Pour les néologismes qu'on entend hennir chaque jour, laissons-leur faire leur galop d'essai. S'ils en sont dignes, ils entreront dans la langue quand leurs aînés seront démodés. Comme les livres, ils auront leurs destins et, démodés à leur tour, se verront tout à coup remis un beau jour en honneur, sans qu'on puisse dire comment ni pourquoi.

Les voleurs ont partout et toujours, toujours et partout tenu très grande place dans le monde. En font foi le rôle important de Sarvilaka dans le *Mritchchakali*, « le chariot de terre cuite », drame indou du roi Soudraka traduit en vers par Méry et Gérard de Nerval, — lequel se pendit (ou fut pendu) le 25 janvier 1855, en cette même rue de la Vieille Lanterne où avait flori le trou de la *Pomme de Pin* — drame représenté à l'Odéon le 13 mai 1850, ainsi que le Conte merveilleux, remontant à douze cent soixante ans avant l'ère chrétienne et rapporté par Hérodote en *Euterpe*, chapitre cxxi du Livre II.

Sans nul doute les larrons de la ville des Césars avaient donc leur argot.

Si l'argot, langue dans la langue, idiome de misère, est né avec l'humanité, pour le *Jargon* proprement dit, qui nous occupe, à quelle époque peut-on faire remonter son origine ?

Pour la première fois le mot *Jargon* se rencontre en la 22^e Fable du *Dict d'Ysopet*, de Marie de France, qui vécut en Angleterre de 1216 à 1272, et dont le *Lai du Frère* est une première version de *Grisélidis*.

*Lors tuit diseint en lor jargon
Que cil oiseaux qui si canteit...*

Quand les hommes de vol approprièrent-ils le mot à leur gazouillement ? Très probablement vers le commencement du xv^e siècle.

Jargon, comme *Argot*, mot que chaque distillateur ès-lettres a extrait d'une racine différente, Ménage de *Βαρβαρῶνων*, employé par Homère, *Iliade*, chant II, vers 867, et de *Barbaricus*, employé par Salluste au sens d'étranger, par Plaute, Tacite, Virgile, Lucrece, Columelle et Claudien pour exprimer toute chose sauvage, non civilisée ; Furetière, réitéré par Granval au x^e chant de son *Cartouche*, d'*αρρος*, « parce que la plus grande partie de ce langage est composé de mots tirés du Grec » (c'est quelquefois vrai, pour *arton*, pain, pour *pyer*, boire, par exemple, comme pour *gosse*, enfant) ; Le Duchat, en ses *Notes* sur Rabelais, de *Ragot*, bélière fameux, mais sous Louis XIII seulement ; Clavier, de l'*Ergo* des écoles ; Charles Nodier de *αρρος*, *otiosus* ; plusieurs de *græcum* et de *gallulare*, d'autres du scandinave *jarg*, bavardage, ou du sanscrit *jarc*, parlé, péjoré, avec suffixe diminutif *ana*, *on*, parler en l'air, parler mal. — Pourquoi pas ? *Cur non* ? A en croire Ménage, épigrammé par le chevalier de Cailly, *Alfana* vient-il pas d'*Equus* ?

Bouchet, qui s'est occupé des Matois et de leur jargon en sa xv^e *Sérée*, compare le jargon aux langues hébraïque, grecque et latine, en raison de son inépuisable

richesse, mais pour Molière, le Père Bouhours, Voltaire, Condillac, jargon caractérise l'incompréhensible, la recherche, la prétention, le maniérisme.

Une étymologie à laquelle on a peut-être eu tort de ne pas penser est celle du mot arabe *Arjoun*, prononcé *Argoun*, signifiant Régime, les Arabes nommant régime ce que nous nommons *branche*, et l'argot étant une branche de ce grand arbre touffu qu'est une langue. — Une autre encore, sur laquelle j'appelle l'attention et que je me hasarde à proposer, est de tirer le mot du grec *αργολογεια*, discours inutiles, ayant *αργος* et *λογος* pour racines et donnant *αργολογειω*, tenir des discours inutiles (*αργος*, brute, inculte; *λογος*, parole.)

Quant au lieu de sa naissance, ni là, ni là précisément, mais un peu partout. Pas de patois qui n'ait lien de parenté avec le Jargon.

Au reste, pour de plus amples détails sur l'étymologie du mot *argot*, qui nous occupe, nous renverrons le lecteur, d'abord à l'excellent article de quatorze colonnes du *Larousse* sur ce vocable, ensuite au tome XIX de l'*Intermédiaire des Chercheurs*, année 1886.

Difficilement, vainement, on rechercherait l'exacte origine des patois — de ces patois inhérents au terroir et dont l'anéantissement semblait nécessaire, folie de nivellement, à l'abbé Grégoire qui présenta un Rapport où il croyait naïvement pouvoir en fournir les moyens — car, si les mots sont l'étoffe du langage, pour parler avec Klaproth, le berceau de chaque langue est un nuage. Qui retracera le chemin suivi par la langue romane, déjà parlée sous Charlemagne, pour arriver au français du xv^e siècle? Nous sommes loin, très loin des temps où, dit Moïse (*Genèse*, XI, v. 1-6). « Dieu descendant voir la ville et la tour que les enfants de Noé bâtissaient au pays de Sennaar, y trouvait les fils de la terre ne formant qu'un peuple n'ayant qu'une seule langue et qu'une même manière de parler. »

Les patois, idiomes en fusion, pousses toujours pro-

gressant, sont comme le fumier d'où sort une langue qui, une fois fixée, demeure stationnaire, inapte à changer de peau, selon l'expression de Jérémie, jusqu'à ce que, retombant en enfance, elle retourne, en se décomposant, à des patois nouveaux, susceptibles de former à leur tour une langue nouvelle.

Le Jargon, comme les patois, n'est qu'une suite de croisements, quelque chose comme l'incestueux produit d'une carpe et d'un lapin.

Chercher en Normandie ? — Peut-être bien cette façon de déguiser sa pensée en bossuant la parole a-t-elle été inventée par les vauriens de la bonne ville de Rouen. En l'argot d'aujourd'hui, *jargolle* ou *jergolle* ne veut-il pas dire la Normandie, *jargollier* ou *jergollier*, un Normand ?

En Poitou ? — Enfant de Paris, Villon se vante de parler aussi « un g' peu le poitevin », que deux dames lui ont appris. — Les Belles-d'Amour ont toujours langage spécial, à preuve l'in-18 publié en 1815 par Cuisin : *Les Nymphes du Palais-Royal, leurs mœurs, « leurs expressions d'argot », leur élévation, retraite et décadence*, et le *Dictionnaire* desdites nymphes, par Lepage, ce dernier condamné par jugement du 15 décembre 1826 ordonnant la destruction de l'ouvrage. — Mais Poitevin et Jargon sont même chose à peu près. C'est en Poitou que se tenaient les Etats-généraux des *mercelots*, des *bizouarts*, où se discutaient les intérêts, où se jugeaient les « causes » de la vaste association commerciale. Or, les francs-larrons, qui fréquentaient les importantes et célèbres foires telles que celles de Fontenay et de Niort, étaient des nomades — nos forains d'aujourd'hui — conservant entre eux leur langage spécial en quelque province qu'ils opèrent. — Et selon Dreux de Radier, le Poitevin aurait formé l'Espagnol et l'Italien.

En Vendée ? — Pas davantage, quoique nous retrouvions nombre de mots du jargon en ce patois où

l'oïe mâle s'appelle un *jar* et le coq un *jau*, où *gargogliâer* — *gorgoglian*, dit Dante au VII^e chant de l'*Enfer* — répond à jargonner, *bagogliâer*, *bagoulâer*, *bagamâer* à babigner et babiller (d'où bagou), mot pour lequel le mot grec nous donne *Βαβάζειν*; l'allemand, *babbeln*; l'anglais, *to babble*; le hollandais, *babbelen*; le vieux français, *babeler* (comme en la tour de Babel ?) et *baboyer*, aboyer, et le patois de Guernesey, *badlayante* pour babillard;

*Sçais-tu qu'il est, ne me babilles
Meshuy de ton bée et me paye,*

dit Pathelin; *gouaillâer*, à gayeux, trompeur; *gourâer* à gourer, tromper; *buffâer*, souffler, à ruffle, rafa-le; *arrâée*, terre labourée, à arerie, prairie (d'où errer); *macreâ*, petit polisson, à *macquin*, grand polisson (vous m'entendez bien).

Toutes ces variantes, Villon les connaît, lui qui sait aux rustres parler le jobelin, aux narquois le langage soudardant, aux bohémiens le margajat, aux ouvriers le pathelin, et aux mignons donner l'accolade pour « frire le rigolo », autrement dit pour les voler. Il sait même aussi quelques mots d'anglais, *bigod*, comme Figaro, *Goddem !* le fond de la langue. Et, en anglais, un substantif, un adjectif, un verbe actif et un verbe neutre, *Cant*, ont les sens analogiques de narquois et d'argot, d'oblique, de tourner et d'enjoler ou jargonner.

Poète des humbles de la rue, à ses heures « de la pinse et du croq », Villon a laissé Six Ballades, unique spécimen de cette écriture, composées, selon toute vraisemblance, entre le *Petit Testament*, qui est de 1456, et le *Grant*, qui est de 1461.

Ballade, le mot lui-même tient du jargon en ce qu'il est d'importation étrangère, venant du sanscrit *bâla*, jeune, et *dâra*, femme, *darika*, fille de joie, selon Bur-nouf; *bâla-dara*, jeune fille galante, *baladera*, bayadère, selon Ch. Toubin.

Ce sont « les Babiaderi, avec leurs petits pieds chargés de clochettes d'or, » dont parle Théophile Gautier et qu'a chantées Théodore de Banville :

*Sous le ciel étoilé, trempant leurs pieds dans l'onde
Que parfume la brise et le gazon fleuri,
Et d'un bois de senteur couvrant leur gorge blonde,
Dansent à s'enivrer les bibiaderi.*

Selon Brachet, Scheler et d'autres, le mot vient de *Pâli*, poésie laudative, récit épique, et de *tandi*, art de danser, « chanson à danser », les danseuses chantant de l'Inde, sœurs des *kwang-ghi* chinoises, des *Guesha* japonaises, et cousines des danseuses chantant de la tribu des Ouled-Naïls, prêtresses d'amour qui, par leur pas de l'Abeille, charment l'Afrique du nord, étant, selon Emile Deschanel, appelées Balladières et non Bayadères, et le mot ayant été emprunté par nous à l'Italie où l'avaient introduit les zingari, qui le tenaient des arabes.

Dans le *Décameron* de Boccace comme dans les *Facétieuses nuits* de Straparole, chacune des jolies conteuses, outre l'obligation de son récit, est tenue de chanter une chanson et de danser.

*Hérode (pas ne sont sornettes)
Saint Jean-Baptiste en décolla,
Pour danses, saultz et chansonnettes...*

dit Villon en la *Double Ballade*. Salomé est donc une bayadère, chantant en dansant.

Chez les vieux Castellans, *ballar* est synonyme de *Cantar*. En 1576, Sébillet dérive ballade de *baller*.

Ce jargon de Villon, dit le bon Colletet, est un recueil de mots dont se servaient les voleurs de son temps, « mots qui sont même passés jusqu'au nôtre », mystère des gueux de l'hostière que je n'entends pas « et que

tout honneste homme ne doit pas aussi tascher d'entendre », en cela d'accord avec Lamartine.

Pour l'irrégularité et quelques apparentes négligences des Ballades du Jargon, alors que les vingt-neuf Ballades de l'œuvre sont si parfaites, à quoi bon s'y étendre ? Telles elles sont, telles nous les prenons.

Une observation :

En la ballade V, les mots *roupieux*, *carieux* et *marieux* riment avec le mot *emboueux* ; en la ballade VII, ce même dernier mot *emboueux* rime avec *joyeux*, *dieux*, *mieux*, *carieux* et *marieux*. On sait combien Villon est à la fois l'esclave et le maître de la rime : ne peut-on supposer qu'emboueux se prononçait embourieux ? Ceci dit uniquement pour ceux-là plus soucieux de la philologie que du sens poétique.

Ces six Ballades, le regretté Auguste Vitu les a, *pour la première fois*, et avant qui que ce soit, déchiffrées, accompagnant son « essai de traduction » d'un vocabulaire analytique du plus haut intérêt, publié en 1884, et que l'Académie Française a eu toutes raisons de couronner — Prix Archon-Despérouses, séance du 27 mai 1884 et séance publique du 20 novembre de la même année.

L'intuitif écrivain a, pour la première fois aussi, publié et expliqué cinq autres ballades provenant d'un manuscrit du fonds français de la Bibliothèque royale de Stockholm, recueil anthologique où se trouve une copie, très incorrecte d'ailleurs, des deux Testaments ainsi que de neuf pièces de Villon et où, sur 280 feuillets in-4°, les Ballades du Jargon en occupent trois, de 25 à 27. Ces dernières, traitées de pastiches, contestées, peuvent l'être.

En dehors de l'écriture de ces Ballades, en dehors des mots eux-mêmes, un fait dénonce l'imitation. Les six premières, les six anciennes Ballades, celles du poète, sont uniquement consacrées à de très pratiques conseils à l'usage des voleurs. On y sent la griffe de l'auteur de

la *Belle leçon aux Enfants Perdus*. Les cinq nouvelles, les cinq de Stockholm, sont petits tableaux de genre, or, nulle part, le parisien qu'est Villon ne se montre descriptif. Peindre le paysage n'est pas son fait.

Néanmoins le devoir littéraire s'imposait d'autant plus à l'éditeur-critique de les joindre à son *Etude sur le Jargon du XV^e siècle* qu'inconnues de tous, elles font cependant partie de notre trésor national, le manuscrit dont nous parlons ici remontant au xv^e siècle et ayant appartenu à Claude Fauchet, historiographe de Henri IV, esprit exact et judicieux, grand amateur et connaisseur ès-lettres, auteur d'un intéressant ouvrage sur l'Origine de la langue française où sont cités des vers de cent-vingt-sept poètes antérieurs au xiv^e siècle et qui, né à Paris en 1529, devait tout naturellement s'intéresser à la tradition Villonnesque, très vivace encore à cette époque.

Au livre I de son *Origine des Chevaliers et armoiries*, Fauchet enregistre une remarque à ne point négliger : « J'ai fait cette excapade pour la mémoire de Villon, un de nos meilleurs poètes satiriques duquel, si nous sçavions bien entendre la poésie, nous découvrirait l'origine de plusieurs maisons de Paris et des particularitez de ce temps-là ».

Notre *Interprétation* des Six premières Ballades, celles du *Jargon*, était achevée quand parut le travail philologique d'Auguste Vitu. Sans nous vouloir préoccuper de l'authenticité discutable des nouvelles venues, nous avons fait pour elles ce que nous avons fait pour les autres, les trouvant, d'où qu'elles émanent, pittoresques et curieuses.

En volonté de ne prouver ici nulle érudition et trouvant superflu de commenter ce qui s'explique de soi, nous nous bornerons à dire l'indispensable, montrant que, même alors qu'il enseigne la spoliation, le poète a des ailes, indiquant à grands traits l'esprit du *Jargon*,

nous arrêtant seulement à quelques particularités touchant aux mœurs.

« Pour suffisamment cognoistre et entendre Villon, dit Marot en l'exquise et délicate Epitre aux lecteurs précédant l'édition qu'il a donnée du poète en 1533, il faudroit avoir esté de son temps à Paris, et avoir cogneu les lieux, les choses et les hommes dont il parle ».

Au sujet de l'entreprise de ce labeur dont François I^{er} fut seul cause, ce qui demeure sa plus durable gloire, constatons qu'en des manuscrits et en des éditions qu'ignorait Marot, pièces découvertes après lui, on a retrouvé, tels que de sa petite écriture serrée les avait écrits Villon, la douzaine de vers refaits par l'enfant de Cahors. Rétablir un poète au poète est permis.

Paris, à cette époque la cité la plus puante — en pleine ville, au cimetière des Innocents, les morts sont enterrés sans cercueil, — et la plus sale du monde, cloaque sans nul éclairage, la nuit, c'est la nuit tout à fait, noire et morne. L'hiver, les loups de la forêt de Boulogne viennent enlever les enfants jusque dans les ruelles avoisinant la tour de Nygeon, située à peu près où est le Trocadéro. Pendant les rudes saisons de 1420, de 1437, de 1438, on donne vingt sols par tête de loup abattu. Le couvre-feu, c'est l'ouvre-crime et, par les rues, par les ruelles tortueuses aboutissant à la Seine, linceul qui marche, les cherche-fortune, chevaliers du mal-faire, redoutant le clair-parler autant que le clair de lune, — *Cafarde* et *Moucharde*, dit l'escarpe moderne — leur morte saison, ont ce fallacieux auxiliaire, perfide et décevant, le brouillard, pareil à leur langage.

Jargon n'est-il pas un brouillard ? A gens de nuit convient langage obscur. D'où, la langue bigorne, à deux cornes, comme le colimaçon, à deux sens, lexique ondoyant et divers, spécial aux malfaiteurs de tous les temps, de Villon aux poètes-voleurs Winter, dit l'Anacréon, et Maurice, dit le Béranger des bagnes, à Hippolyte Raynal, dont les œuvres, *Malheur et Poésie*, 1834.

et *Sous les verrous*, 1836, en tout 748 pages, furent publiées chez Perrotin, l'éditeur du chansonnier des *Gueux*, lui-même plusieurs fois incarcéré, comme on sait, mais uniquement prisonnier ès-lettres, l'excellent bourgeois.

S'éclipser dans l'inintelligible, là est le salut.

Le brouillard, c'est le dieu protecteur, c'est la disparition, l'évaporation, l'incognito, l'impunité. C'est l'asile. — Grâce à lui, ni vu ni connu, je t'*embrouille* !

Toute une famille de mots en dérive, à tout instant employés, sans cesse avec de nouvelles nuances d'acceptions.

Abrouart, c'est le brouillard, vapeur qui couvre la terre (*Barh*, couvrir, *hala*, terre : sanscrit), la *broue*, c'est la brume ; *brouer*, c'est fondre sur la victime choisie ; être *broueux*, c'est fuir (comme une ombre) ; *s'embrouer*, c'est, pendu, entrer de la lumière du jour dans le noir de la mort où le cadavre, devenant lui-même *broueux*, mangé par le *broullas*, se balance, nageant sous la nue, de l'aube à la nuit, du jour *verdoiant*, — « l'aurore grelottante en robe rose et verte », dit Baudelaire — à la *sornerie*, souffleté par la frissonnante rafale, en proie à la *fressoue* du *ruffle*, à tous les vents, à toutes les furieuses bises, *bisac* et *bisans*, avant de s'en aller du tout à néant. *αβροταζω*, s'égarer pendant la nuit, dans l'obscurité — *αβροταζεις* égarément — *αβροταω*, s'égarer, — *αβροταε*, la nuit solitaire, — les *broullas* nous *embrouillent*, dit encore Régnier en sa IX^e satire, celle-là où il administre une si juste et si vigoureuse volée de bois vert à Malherbe, qui ne sut que « proser de la rime et rimer de la prose », en méprisant autrui s'acquérant de la gloire.

Le crime une fois commis, dans le brouillard, étouffeur de bruit, il importe de paraître innocent, la première des Ballades du Jargon le conseille :

*Qu'au mariage soiez sur le banc
Plus qu'un sac n'est de plastre blanc,*

et il est dit en *Pabhelin*, le rapprochement s'impose :

*Parmy le col je sois pendu
S'il n'est blanc comme ung sac de plastre.*

Avant tout, il faut éviter d'être « mis à l'ombre ». Prendre, oui ; être pris, non. Telle est la devise du débrouillard, du candidat au gibet. Le coup fait, il faut gagner le large à travers champs, happer le taillis, fuir.

Hugo, en son opéra de *Esméralda*, à résumé l'esprit des *Ballades* qui nous occupent :

*Sachons flairer dans l'espace
L'estoc de l'archer vainqueur
Ou le sac d'argent qui passe
Sur le dos d'un voyageur.*

Le grand *Can*, — où le Jargon a-t-il emprunté l'expression ? Au mot *Khan*, en changeant l'orthographe, mot d'origine mongole ayant deux acceptions, la première « Chef suprême » (Nos armes nous ont apprises chez les Djedji ou Dahoméens, chef se dit *Gan*) ; la seconde, « marché public », marché entouré d'une colonnade et de nombreuses cellules (comme le gibet de Montfaucon?) — ou pour désigner celui qui a tout pouvoir, au verbe anglais *to can* ? — le grand *Can*, ayant en jargon deux sens aussi, désignera donc tout à la fois et le soleil auquel vous expose le Grand-Prévôt, et le Grand-Prévôt qui vous expose à ce soleil, sens double et double sens classique en tous les argots où, le plus souvent, chaque mot a plusieurs acceptions, opposées seulement en apparence, de très juste rapport, en réalité.

C'est la raison pourquoi, en la *Ballade I*, voulant rendre les deux acceptions du mot *Can*, pour une unique

fois, nous avons ajouté un pied, deux syllabes, au décimètre original,

Que le grant Can ne vous fasse essorer,

le traduisant par un alexandrin,

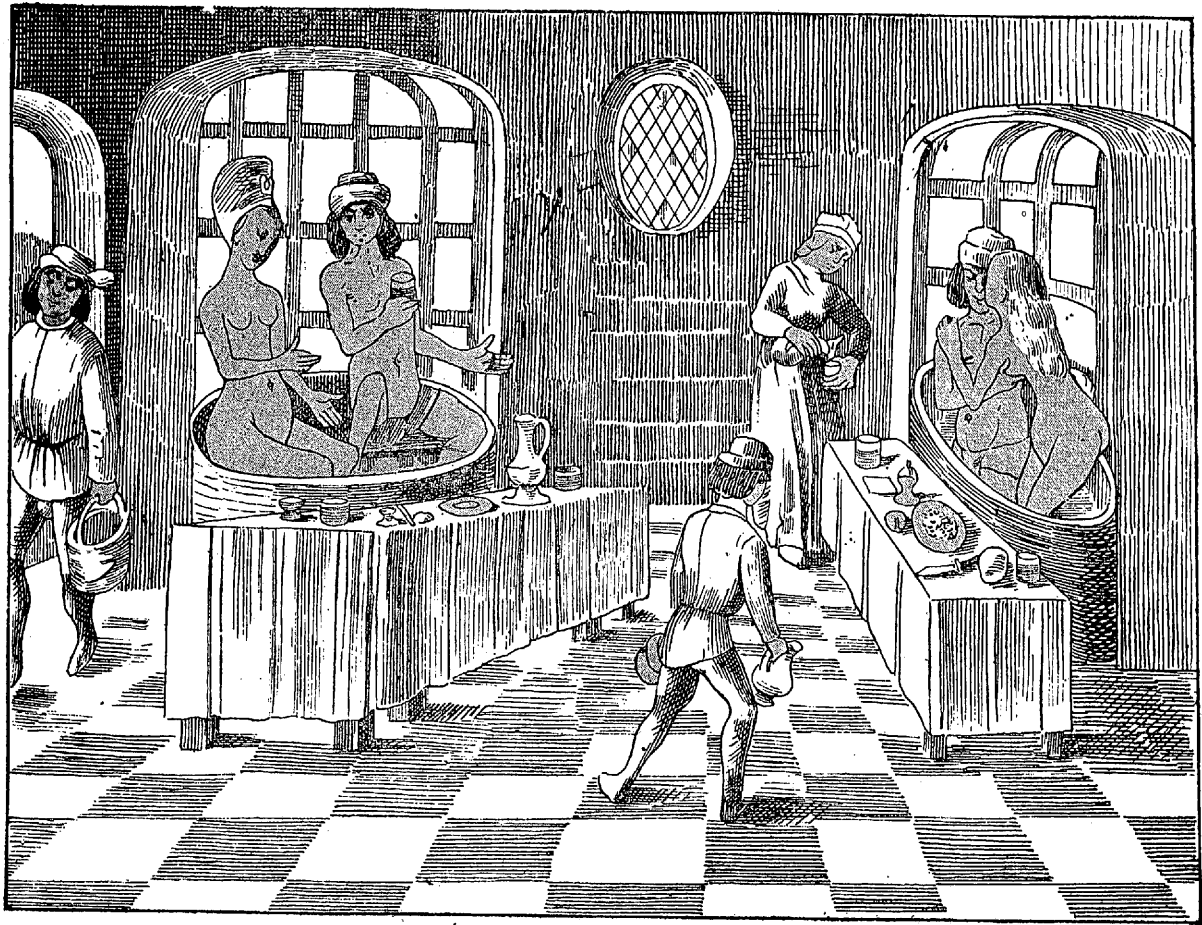
Que Prévôt au Soleil ne vous fasse essorer.

Après le Grand-Prévôt viennent les sous-ordre, les subalternes. Ceux-là, selon les textes, qui diffèrent, sont les *Spelicans* ou *Espelicans*.

Il est indispensable ici d'ouvrir une parenthèse.

A Paris, on ne commence à se servir de l'imprimerie, inventée à Mayence en 1450 par Jean Gutenberg et perfectionnée ensuite par Jean Fust et Pierre Schoiffer, qu'en 1470 et ce, grâce au vouloir initiatif de Louis XI.

Dévoré du noble désir d'innover, l'infatigable activité de ce large esprit prépare un monde nouveau, entreprenant la réalisation du rêve de Charlemagne, « qui voulait faire de la France une Athènes chrétienne », il tente l'unification des Coutumes du royaume rédigées en langue française, introduisant le liard, dans la circulation et, d'ailleurs après Henri V d'Angleterre, celle des poids et mesures. — Dès 1461, pour garantir le titre de l'argent, il fait poinçonner les pièces d'orfèvrerie — ébauche l'organisation des Postes, ressuscitant les *veredarii* de Charlemagne, le 19 juin 1464 signant à Luceux près Dourlens, aujourd'hui Luceux (Somme), l'Edit qui établit 230 courriers et porteurs de dépêches à ses gages distribuant chaque jour ses ordres en tous lieux du royaume, rescrit en 28 articles où tout est prévu et réglé. (On voit à Luceux un arbre séculaire, dit *l'arbre aux épousailles* ; est-ce donc, tradition, que le bourreau y accrochait les condamnés, puisque *mariage*, en bon jargon, signifie pendaison ? Oui : le doute serait une illusion ; des branches patibulaires s'imposent où ce roi fit séjour, d'autant plus qu'il y a économie, l'arbre étant un gibet donné par la nature. Comme a dit Banville, en



ÉTUVES PARISIENNES

Gringoire, « C'est le verger du roi Louis »), — attire des ouvriers de Grèce et d'Italie et, créant ces magnifiques et célèbres soieries de Tours que devait anéantir l'imbécile révocation de l'Edit de Nantes, conçoit la première idée d'Expositions industrielles — en 1470, il envoie les commerçants Jean de Beaune et Jean Bri-court, de Tours, à Londres avec 25.000 écus de produits français, épicerie, draps et toiles, « pour les comparer et échanger, » — fait casser par son Conseil l'Arrêt du Parlement ordonnant saisie de tout livre imprimé, paye 2.420 écus ce que Laurent Palmier, maître de la Librairie, peut retrouver en Angleterre de la librairie de Charles V dont la bibliothèque en la Tour du Louvre a été achetée douze cent vingt livres en 1429 par le duc de Bedford, régent du royaume, et, en 1469, autorise les trois allemands Ulrich Gering, de Constance, Martin Krantz et Michel Freiburger, de Strasbourg, typographes ayant travaillé chez Fust, le *Faust* de la légende, lequel était déjà venu à Paris où il était mort en 1466, à installer une imprimerie dans la Sorbonne, ce qui est fait en 1470, sous la surveillance du prieur Jean Héglin ou Steinlin ou de la Pierre et du docteur en théologie Guillaume Fichet, bibliothécaire. *Les Espitres* de Gasparino de Bergame furent le premier livre sorti de la presse de la Sorbonne. Inutile d'ajouter la mention : *Rare !*

Une miniature du temps, reproduite en 1860 par Méryon, nous montre la présentation à Louis XI du *Valère Maxime* imprimé à Paris vers 1475.

A noter, en passant, que l'imprimerie ne fut introduite en Albion qu'en 1471, par Guillaume Caxton, né en 1410, mort en 1491, qui établit la première presse en l'abbaye de Wesminter en 1477 et que les deux premiers livres qu'il imprima « afin d'instruire les ignorants » furent le *Recueil-des historiens de Troyes* de Jehan Lefebvre et le *Jeu d'Échecs moralisé* (comme

si ce jeu sévère en avait besoin!) ouvrages « traduits du françois ».

Villon, par conséquent, les dates le prouvent, ne fut donc point imprimé de son vivant, c'est là tout ce que voulait démontrer la parenthèse.

Et voilà pourquoi nous avons traduit ce mot de *Spélicans* ou *Espelicans* — ou, peut-être *Sfelicans*, de l'arabe *Sfeli*, sous-kan, comme on dit sous-préfet — par *espions du Can*, nous autorisant des perpétuelles variantes des copies manuscrites et des éditions pour *couper en deux* ce mot, d'exemple unique, et y voir, à travers le sanscrit, *spaça*, espion, avec le préfixe E, « faisant partie de », une déformation voulue et *peut-être* raisonnée de l'anglais *espial*, espion, de l'italien *spiare*, de l'allemand *spahen* ou de l'espagnol *espiar* au même sens, — pour dire *examiner*, Plaute emploie *espicio* pour *adspicio* ; pour dire *espion*, Rabelais se sert d'*espies* et d'*espial* — nous autorisant surtout de Villon lui-même en sa *Bullade de l'Appel*, à laquelle un autre ordre d'idées nous ramènera tout à l'heure, et où, lui que la nécessité de la rime *ne gêne jamais*, par cette unique raison qu'il est poète, déclare, dans l'*Envoi*, qu'un peu plus il était pendu

Comme un espie,

comme un *espion*, selon Le Duchat, ou, selon Prompsault et d'autres commentateurs, comme un *épieur*, comme un *épi*, comme un *épouvantail* selon d'autres encore, ce qui, pour la racine ici proposée, est tout un. « Sachant de vray par ses *espies* », par ses espions, est-il dit en la 81^e des *Cent Nouvelles nouvelles*, Le Malhereux, contée par Monseigneur de Waulvrin, qui, en tant qu'auteur d'une Chronique historique d'Angleterre et de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1471 (encore inédite), savait la valeur des mots dans les deux langues.

A considérer aussi *espelucat*, *ex per luca*, « éveillé avant le jour » (comme tout bon argousin), selon Noël, ainsi que *sbirro* et *esbirro*, sbire, en Italie au xv^e siècle; *scadron* et *escadron*, *scandale* et *escandale*, *scalabreux*. brave, et *escalabreux*, vaillant, en Brantôme, cet *e* préfixe augmentatif venant affirmer la valeur, la force du mot et, pour ainsi parler, si j'ose, le superlativer, sans nous appesantir sur Βοσξω, manger, et εσβοξω, dévorer ; on en peut trouver bien d'autres.

Sous Louis XIII, de petits bâtiments servant aux escadres de barques d'avis, *avisos*, et d'éclaireurs, sont nommées des *espies* et, si l'on s'en rapporte à Albanès en ses *Mystères du collège*, pion ne serait pour l'écolier qu'un diminutif d'*espion*.

Enfin, pour expliquer notre décomposition du mot *Espélicans*, nous nous autoriserons, par analogie, du mot *alguasil* qui réunit deux mots, *al*, le, et *guasil*, huis-sier, et du mot *engoulevent*, nom pour ainsi dire générique alors chez les gueux et dont notre « crève-la-faim » moderne peut être considéré comme un juste équivalent. En Provence, avaler se dit encore *engouler*, de *in gula*, d'où : *in gula ventum*, « en gueule vent ». C'est le sens même que Montbéliard attache au nom de l'oiseau qui plane « le gosier ouvert de toute sa largeur et qui semble *engouler* les insectes par aspiration » (on sait que l'hirondelle se nourrit ainsi, absorbant en volant), et c'est la raison pourquoi Rabelais, dont le Gargantua *engoule* d'abord cinq pèlerins (xxxviii), nomme Engoulevent son capitaine de chevaux-légers, oiseaux de guerre envoyés en éclaireurs (Pantagruel, xxvi). — Dans les *Misérables*, Hugo nomme Fauchelevent un charretier.

L'argot moderne, dont plus de cent mots se retrouvent au jargon, nomme *Pélican* le paysan, mais peut-être n'est-ce que parce que celui-ci « s'ouvre le flanc pour nourrir ses enfants ? »

De fait, ces *Espélicans*, sans uniforme, sans la cor-nette distinguant, dénonçant les soldats du guet, sont

mouchards, agents provocateurs, rusés matois plus pers- vers et redoutables que chat noir en la nuit ou chat blanc sur la neige, habiles à faire parler malgré eux et par surprise traîtrese ceux qu'ils flairent et filent pour les livrer, quand passe la *seyme*, patrouille de *sept* hommes, six soldats et un caporal, à l'un des deux cent vingt archers du Prévôt, lequel vous les envoie au Châtelet. Au Châtelet, on roue et tord le patient et, en patois poitevin, le *châtelet* est la partie du *rouet* qui *tord* le fil.

On ne saurait trop « cognoistre quand pipeur jargonne », trop fuir les moutonniers, pareils à ce malotru de Changon (*Petit Testament*, XIX), forts à vous compromettre en procès, ni trop éviter de se laisser *enterver* par ces *enterveux*, expression que nous avons traduite, exprimée par *tire-aveux*, y reconnaissant le mot aujourd'hui revenu d'Angleterre chez nous, mais jadis par nous importé en Angleterre où l'on en a fait *interview*, comme on a fait *reporter* de notre *rapporter*, dans le sens où le prennent les enfants, comme on a fait *attorney* de notre *atourné*, *budget* de notre *bougecte*, *flirt* de notre *fleureter*, sans épiloguer sur le sens attribué à ce dernier mot par Le Duchat, mot à propos duquel Baluze, en son *Histoire d'Auvergne*, cite un exemple de *floretas* employé au sens d'amoureux propos et remontant à 1484, *étiquette* et *tiquet* de notre *ticquet*, désignant alors le loquet d'une porte, qu'il fallait toucher pour entrer, comme on donne aujourd'hui le *ticquet* pour pénétrer, ainsi qu'il appert du dernier vers du 22^e sixain du *Dialogue de Mallepaye et Baillevent*

*Quand nous aurions faict nostre emplète,
La porte seroit bien estroicte
Se ne passions jusqu'au ticquet.*

En employant *enterver*, *enterveux*, Villon ne fait du reste que se servir d'un mot déjà vieux en la langue puisqu'on trouve chez Rutebeuf *enterveer*, savoir, com-

prendre, de *inter*, entre, et *véer*, voir, simple dérivé de *videre*.

Enterver, parfois aussi, est euphémisme galant, *enterver*, oui, de très près, mais le mot n'est pas responsable de l'homme.

Rien de surprenant, l'Anglais avait pendant près de vingt ans occupé la capitale, et le connétable de Richemont n'était rentré dans Paris désert que le vendredi de la Quasimodo, 20 avril de l'an 1436. Sur les 15.799 mots du Dictionnaire anglais de Johnson, paru en 1755, disons que 4.812 viennent du français.

En leur ronde, ces agents, ces *angels* — ange s'est conservé au même sens : « ange gardien », le gardien de la paix « protégeant » un ivrogne. Un des mille chiens sacrés du temple d'Adranos servait de guide aux citoyens ivres égarés dans la nuit.. — Parviennent-ils à saisir leur proie, ils vous passent aux mains les *menicles*, les menottes, les poucettes,

*Devant luy on luy amena,
Engrillonné poulces et detz
Comme ung larron...*

dit notre poète à la XVII^e octave du *Grant Testament*, — Dans la caserne des gladiateurs de Pompéi, on a retrouvé trois squelettes dont les jambes étaient engagées dans des fers ingénieusement cruels — nous avons toujours le *cabriolet*, en corde à boyau, qui coupe, ou en fer tressé, qui broye.

Le supplice des *bernicles*, dont le sultan menaçait saint Louis et que le sire de Joinville décrit, est de même famille : « Les bernicles, dit l'historien, sont deux grands tisons de bois qui sont entretenants en chief. Et quand ils veulent y mettre aucun, ils le couchent sur le côté entre ces deux tisons, et lui font passer les jambes à travers de grosses chevilles, puis couchent la pièce dessus les tisons, dont il advient qu'il ne demeure à celui qui

est là couché point demi-pied d'ossement qu'il ne soit tout desrompu et escaché. Et, pour pis lui faire, au bout de trois jours, ils lui remettent les jambes, qui sont grosses et enflées, dedans celles bernicles, et les brisent de-rechief ».

D'où appert qu'il n'est point indispensable d'être chrétien pour être féroce.

Nos agents vous fixent aux pieds les *farges*, les fers, les *ceps*, instrument fermé à clé — c'est le bon juge qui a la clé — sur la cheville, puis, la prison s'ouvre et commence, dans les cachots *massifs* où l'on vous met au bloc, le dur séjour sur les *gluyons de feurre*, ou de *foerre*, sur les *joncs*, paille gluante des cachots.

En Espagne, Eden des supplices, à Irun, est une église, vouée à la Très Sainte Mère du Sauveur sous ce vocable inquiétant : Notre-Dame des Joncs ?

Parmi les obligations du chambellage, nous trouvons celle de garnir les appartements de *feurre*, l'hiver, de *jonc*, l'été. (1608 — Charte de Guy, comte de Poitou, citée par Bignon en ses Notes sur Marculphe, Liv. I ch. 13, page 474, édition de 1613). Aux classes, les écoliers étaient assis sur de la paille qu'on appelait du *feurre*, d'où la rue du Feurre ou du Fouarre, où vint Dante qui en parle au x^e chant du *Paradis*. — Rabelais nomme *feurre* la paille. « La jument de Grant Gosier traversant la Beauce, de sa queue en déracine les arbres à tel point que sont contraintz les gens du pays de eulx chauffer de feurre, ou de Chaulme, » dit l'auteur inconnu des *Grandes et inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua*. — En plusieurs de nos provinces, on distingue encore la paille ou écorce enveloppant le grain, du *feurre*, le tuyau même, et de *l'estrain* ou gros feurre, et le *gluy*, en patois poitevin *gliu*, défini par Furetière, « une grosse paille de seigle dont on couvre les granges et les maisons des paisans en plusieurs provinces » (c'est le chaume), est resté le nom d'une grosse paille de seigle. A Nantes, on nomme des *groux* une

bouillie de blé noir. La *glu* se fait avec les baies du *gui*.

Le Chapitre-Général présidé par le vieux cardinal Ugolin, depuis le pape Grégoire IX, et qui se tint dans la plaine d'Assise aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1219, fut appelé le Chapitre des *Nattes* parce que les Frères-Mineurs, au nombre de plus de cinq mille, couchèrent sur le *jonc* en des cabanes de *feurre*, ou de paille.

Après quoi, sinistre figure, apparaît le tourmenteur, le *rouastre*, préposé à la question et autres épouvantements.

Sans parler des bagatelles préparatoires telles que la ceinture à pointes comme celle trouvée au château de Perussac près Primerol et conservée au musée de Cluny (n° 3648), nombreux, variés, inimaginablement imaginés, ingénieux, terribles sont les supplices dont le gibet soulage, et le gibet lui-même a des variantes.

A Londres, pays des Chevaliers du brouillard, sous Henri VIII, dit Réginal Pol en ses *Lettres*, « le bourreau, expert aux raffinements, savait, d'un doigt exercé, arrêter le nœud coulant au moment propice pour suspendre les étreintes et multiplier les baisers de la mort. »

A la cxxv^e octave du *Grant Testament*, Villon lègue cent solz à sire Charlot Taranne qui, traduit devant l'Officialité pour blasphèmes proférés pendant une querelle de jeu, fut condamné, le 14 octobre 1461, à quinze sous d'amende. On était, on le voit, sévère sur le chapitre des injures à Dieu.

« Le blasphème est une suite ordinaire de l'hérésie, puisque celui qui croit mal parle indignement de Dieu et des mystères, qu'il méprise, et c'est ce qui s'appelle proprement le blasphème : on donne aussi ce nom aux jurements vains et insolents et ils sont plus punissables selon que les paroles sont plus horribles et proférées avec plus de délibération. »

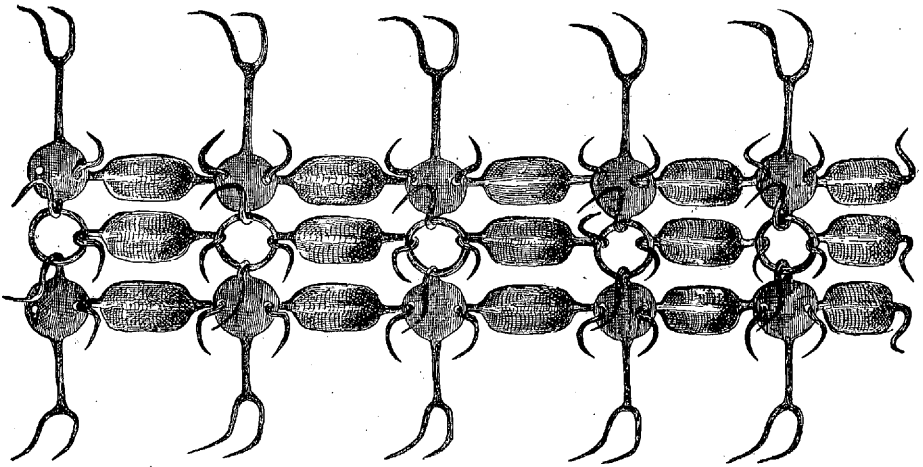
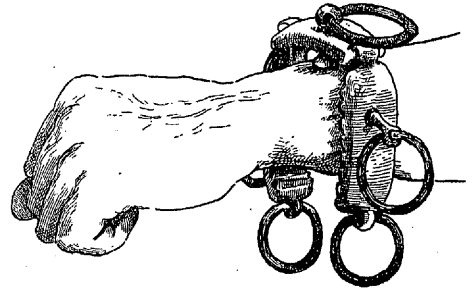
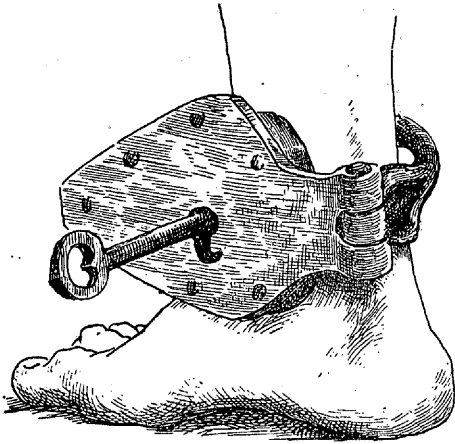
Le bon commerçant est celui qui sait faire argent de tout.

Donc, le blasphémateur, marqué au front d'un fer

chaud a, pour la récidive, langue et lèvres percées au fer rouge. — Chaud, Rouge, n'omettons pas la nuance. — Une Ordonnance de Louis XIII nous apprend que les enfants blasphémateurs de dix à quatorze ans étaient fouettés publiquement.

L'hérétique est brûlé vif — et l'hérésie est facile en ces temps d'ignorance où nul n'est censé ignorer Aristote (la lumière de Platon ne devait éclairer que le siècle suivant), personne n'ayant le droit de penser, même sans s'en douter, autrement que ce grand maître d'école du Moyen âge, traduit au XII^e siècle par un païen, disciple de l'arabe Abou Bekre, l'arabe Aboul-Walid-Ibu-Boschd, vulgairement Averrhoës, sur lequel le calife Al-Mauzour faisait cracher le peuple à la porte de la mosquée de Cordoue, traduction d'un arabe musulman qui allait devenir la base de la *Somme théologique* de Saint Thomas, le docteur angélique. C'est en effet par le « filsouf » Averrhoës que, passant de Bagdad en Espagne vers 1180, nous arrive la féconde pensée hellène, mais à travers Gérard de Crémone, qui translate en latin la traduction arabe du texte grec. La première édition d'Aristote est de 1497, celle de Platon de 1513.

Notez, le comique jamais ne perd ses droits, que cet Aristote faisant loi au quinzième siècle, était, au treizièmè, anathématisé. Un concile tenu à Paris, en 1210, le vingt et unième en cette ville, ayant en effet condamné les « erreurs » d'Amaufi, clerc de Chartres, mort depuis peu, et quatorze de ses disciples à être brûlés le 20 décembre, avait aussi condamné au feu la *Métaphysique* d'Aristote, apportée à Paris et traduite du grec en latin, avec défense de la transcrire, de la lire « ou retenir », sous peine d'excommunication. — Un peu plus tard, le pape Grégoire IX en avait fait autant pour ou plutôt contre sa *Physique*, la considérant « comme source d'hérésie. » En 1215, le légat Robert de Curçon venait armé d'un décret synodal chassant définitivement Aris-



INSTRUMENTS DE TORTURE

tote de l'Ecole : « on craint que sa raison n'ouvre au peuple les yeux et n'égare les âmes sur les matières de religion. »

Les Dieux changent !

Aristote, d'ailleurs, était l'homme rêvé de ces temps de casuistique, lui qui enseigne en sa *Rhétorique* « l'art de trouver en tout passage tous les sens du monde — sauf celui de l'auteur », observation amusante alors qu'il s'agit d'interprétation de textes.

Un premier vol, vous voilà des *ences circumsis*, les oreilles coupées, châtement très en vigueur au temps de notre poète. A remarquer que le mot anglais *car* signifie *oreille* et *anse*. Hideux supplice. Encore en usage au XVIII^e siècle, en 1702, sous l'alcoolique reine Anne, de myopie physique et de cécité morale, Daniel de Foë, l'auteur de *Robinson*, gloire des lettres anglaises, pour un pamphlet, *The shortest way with the dissenters*, est exposé au pilori, auquel ensuite il consacre un Hymne d'ironie puissante.

Un deuxième vol entraîne l'amputation d'un membre (au choix de qui ?), un poignet, le plus souvent, et le coupable va désormais avec son moignon, le bras sans main, *privé de proue*.

Au troisième vol, pendaison ; le juif, accroché entre deux chiens.

Mais le voleur de grands chemins seul ne peuplera pas Montfaucon. On y pourra contempler nobles et grands dont voici les principaux :

- 1278 — Pierre Debrosse, médecin du roi.
- 1315 — Enguerrand de Marigny, premier ministre.
- 1320 — Henri Capere], prévôt de Paris.
- 1322 — Gérard de la Guettes, intendant des finances.
- 1323 — Jourdain de l'Isle, gentilhomme allié du pape Jean XXII, sans autre profession que l'assassinat.
- 1328 — Pierre Rémy, intendant des finances.
- 1331 — Massé des Maches, trésorier du roi.
- 1333 — René de Siran, maître ès-monnaies.

1336 — Hugues de Cuisy, prévôt de Paris devenu Président au Parlement.

1348 — Claude de Hourdery, Conseiller de la Chambre des Enquêtes.

1408 — Légier de Montilhier et Olivier Bourgeois, escoliers.

1409 — Jean de Montagu, frère de l'évêque de Paris, surintendant des finances.

1413 — Pierre des Essars, prévôt de Paris devenu gouverneur général des finances.

1475 — Laurent Garnier, bourgeois de Provins, assassin d'un Collecteur de tailles.

1484 — Olivier-le-Daim, barbier-ministre.

Il y a une suite ; le xvi^e siècle voit encore des financiers se balancer, dont le plus célèbre, en 1526, Jacques le Beaume, baron de Semblançay, victime d'une haine de femme, Louise de Savoie, qui, étant reine-mère, avait le droit d'injustice, Semblançay que huit vers généreux de Clément Marot ont vengé devant la postérité,

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menoit...

Puis ce furent, en 1523, neuvième surintendant des finances subissant la hart, Jean Poncher, en 1543, le président du Parlement, Gentil, en 1566, les frères Mi-loirs, trésoriers des compagnies et enfin, vengeances de la Saint-Barthélemy, l'amiral de Coligny, cadavre sans tête suspendu par les pieds, dépouille hideuse que la reine-mère, « pour en repâitre ses yeux, dit L'Etoile, alla voir un soir, y menant ses fils, sa fille et son gendre », spectacle que s'offrit aussi Charles IX déclarant là « que le cadavre d'un ennemi ne sentait jamais mauvais. »

Arrêtons-nous, par royal dégoût, d'abord, et ensuite parce que, si Villon fut sujet au gibet, Montfaucon n'est point notre sujet.

Qui vole en une église ou, de nuit soustrait cheval ou jument, *aveuglé*.

A l'auteur de *l'arsin*, incendie volontairement allumé, les yeux sont arrachés. Encore une nuance.

Notons que le *Droit d'arsin* est le « droit d'incendier, après jugement, la maison proscrite de qui ne répond pas à la sommation de comparoïre, de tout *ardoïr* (brûler), tout *sarter* (labourer) dans le *pourpris* (enclos) » et que, jusqu'en 1817, en Angleterre, on poursuivait de mort tout vol dépassant la valeur de 5-shillings, 6 fr. 25 !

Pas de potence pour les faux-monnayeurs, la chaudière d'huile bouillante, établie au lieu dit « Place aux pourceaux », située sur cette intéressante Butte Saint-Roch dont l'avenue de l'Opéra est venue aplanir les souvenirs :

*Tailleur de faulx coings, tu te brusles,
Comme ceux qui sont eschaudez,*

dit la *Ballade de bonne doctrine à ceux de mauvaise vie*.

La femme d'un voleur ou d'un assassin, par ce seul fait qu'elle est sa femme, brûlée vive. — Par arrêt du Parlement de Paris, du 11 juillet 1452, rapporté en Bergeron, jurisconsulte, père du géographe, « fut défendu à une femme de converser avec son mari lépreux, (*Méseaulx* en la *Ballade des Langues venimeuses*) sur peine de bannissement et pilori, et de vendre des fruicts. »

Et, singulière clémence rappelant les *Instituts* de Tamerlan et la loi Bérenger, clémence qu'on est surpris de rencontrer en ces Coutumes féroces, la mère une première fois infanticide est livrée à la justice ecclésiastique qui enjoint la pénitence ordonnée par les Canons. La récidive, — la seule idée de prévoir pareil cas peint la misère de toute une époque — la récidive, par exemple, mène au bûcher « comme coutumière du fait. »

On exécutait à mort après dîner, dit Bouchet, mais on fouettait et essorillait le matin.

La Praticque et enchiridion des causes criminelles de Josse de Damhoudère, docteur ès-droits, publiée à Louvain en 1554 est illustrée de très curieuses figures représentant les instruments de torture et les supplices.

Le vingt-deuxième Canon du Concile d'Ancyre, en Galatie, (314), condamne l'auteur d'un homicide involontaire à sept ans de pénitence, ce qui équivaut à sept ans de surveillance très sévère.

En 1200, Philippe-Auguste avait accordé Privilège aux maîtres et écoliers de Paris pour les soustraire à la juridiction laïque du Prévôt de Paris.

Comme clerc non marié de l'Université, Villon relevait donc de la justice ecclésiastique, les Ecoles de la capitale étant encore régies par les Règlements du cardinal-légat Robert de Courçon, édictés au 23^e concile de Paris, tenu en août 1215, privilège très à considérer, cette juridiction se montrant aussi indulgente et bénigne que la juridiction criminelle était sévère et cruelle. Et s'il fut néanmoins condamné, c'est, hélas, que « toujours n'ont pas clercs le dessus ! »

En dernier ressort vient maître Henry Cousin, tourmenteur-juré de la prévôté de Paris, le bourreau, dénommé *l'embooureux* ou *remboureux* parce qu'il vous passe au col le « gorgerin d'Ecosse », cache-nez funèbre, la fatale cravate dont l'huis est de chanvre, vous étouffant dans la filasse, vous livrant aux affres de l'agonie, vous *mariant* avec la mort, service rendu à la société qui vaut au *marieux*, à l'exécuteur, de s'adjuger, maigre prise, la défroque de l'exécuté, lequel n'a le plus souvent ni robe ni pourpoint, d'hériter des objets volés (surprenante jurisprudence) et surtout le droit de *havage*, c'est-à-dire l'autorisation de prélever, non avec la main vu l'ignominie de son utile profession, mais à l'aide d'une sorte de croc, crochet ou cuillère, le *havet*, une poignée, la *havée*, sur les grains se vendant aux marchés de la ville.

*Item, mon procureur Fournier
Aura, pour toutes ses corvées
(Simple seroit de l'espargner),
En ma bourse quatre havées.*

Une Ordonnance de Louis-le-Gros, renouvelée en 1381, condamne les propriétaires de porcs pris errant dans les rues de Paris à soixante sous d'amende, le corps de l'animal saisi restant attribué à l'Hôtel-Dieu et la tête réservée au bourreau. — En Angleterre, quiconque entrant à la Tour devait son manteau au geôlier.

Notons qu'au premier dizain de la Ballade I, rapport délicat prouvant quel ciseleur était Villon — l'étonnant et harmonieux enchaînement des soixante et un sixains du *Dialogue de Mallepays et Baillevent*, 366 vers établis sur 61 rimes, coupe de son invention valant pour le moins les *terza rima*, est là pour le prouver — celui-ci, rapprochant le *beffleur*, voleur au boniment de ce *havage* ou droit au *grain*, transposant une lettre, écrit *bleffeur*, évoquant ainsi la vieille forme de *bleif*, bled. — Respectant l'idée charmante du poète apportée par cette métathèse, nous avons traduit *bleffeur* par *glancour* et *havage* par le *pain* du bourreau.

Beffeur, *beffeuse*, est, en l'argot moderne, celui, celle qui fait des dupes.

L'embourcux, le bourreau qui pendait, brûlait vif aussi :

— Si j'étais en jugement, dit Jeanne d'Arc dans l'un de ses interrogatoires de Rouen, que je visse le feu allumé et les bourrées préparées et le bourreau prêt à bouter le feu...

« Gibet n'est que pour malheureux », dit un vieux proverbe. Ajoutons donc que le premier exemple en France d'un seigneur condamné au supplice infamant de la corde est celui de Remistang, sous Pépin, et que ce genre de châtiment ne fut aboli que par François I^{er}, comme en fait foi un Edit donné à Paris, le 11 janvier 1534, lui substituant l'estrapade et la roue, de beaucoup plus douloureuses, horribles et barbares que la potence, *arbor infelix*, comme l'appelle Tite-Live.

Le 27 juin 1536, on fit mourir à Rouen un insigne voleur qui, suivant l'Edit précité, fut roué vif et laissé sur

la roue où il vécut deux jours ; « c'est le premier mal-faiteur condamné à ce genre de supplice, devenu depuis assez ordinaire selon les occurrences pour donner de la terreur au criminel, dit Farin en son *Histoire de Rouen*, page 183, publiée en 1738, mais ils restent seulement vingt-quatre heures. »

Villon, d'une époque dont les mœurs sont incompréhensibles et comme indéchiffrables pour nous, nous demeure, quoi que nous fassions, peu et mal connu mais, arrivant à nous faire encore aujourd'hui tressaillir à force d'éloquente sincérité, incontestablement fit sur ses contemporains une vive impression et laissa « son bruit » trace durable dans les cœurs aussi bien que dans les esprits. Si ses vers restèrent sur les lèvres des hommes, sa vie de bohème eut de nombreux imitateurs, j'allais dire des disciples, et longtemps, très longtemps, la tradition Villonnaise demeura populaire.

Jehan Bouchet, procureur à Poitiers, vaste esprit ouvert à toutes les connaissances comme à toutes les spéculations, amateur éclairé des choses intellectuelles, — il était ami de Rabelais — auteur d'une trentaine de volumes de Chroniques et de Poésies, parmi lesquels *Les Annales d'Acquaine*, 1525, son meilleur ouvrage historique, *L'amoureux transy*, *Les triumpes de la noble et amoureuse Dame et l'art de honnestement aymer*, et surtout de *Satires* de haut intérêt, né en 1476, mort en 1550, avait été contemporain du héros des *Repus Franches* et, se ressouvenant, eut pu dire de lui ce qu'il dit de tant d'autres, « j'ay veu ». — Qui sait même si le récit traditionnel des légendaires aventures du poète parisien n'ouvrit pas les yeux du « traverseur des voyes périlleuses » sur ce qu'il appelle « les dangiers de l'imberbe et folle jeunesse » et ne lui inspira pas l'horreur, ou tout au moins la crainte, « des accidens des choses mal régies » pour les tourner vers « les choses morales et historiques ? »

Au milieu du XVII^e siècle, Colletet, soupirant « après

le curieux et tant désiré Dictionnaire de l'Académie », constate qu'on dit encore « C'est un Villon, il ne fait que Villonner ».

Je donne ici de beaux conseils sans doute :

Les ai-je pris pour moi-même ? Hélas, non !

dit le bon La Fontaine en ses *Aveux indiscrets*. Ainsî Villon. Pas plus qu'un autre, il ne se sent homme sans défaut, lui de tous le plus imparfait, ni d'acier ni d'é-tain, il est pécheur et le sait bien, mais s'il a toutes hontes bues, nécessité seule l'a fait condescendre au mal. Pourtant, en ses deux *Testaments*, souventefois, comme dans le Jargon, en belles leçons aux Enfants-Perdus, il conseille à ceux de mauvaise vie d'éviter d'être de la confrérie.

— *Dupes*, — Pour Villon, qui a la morale lacédémônienne, les dupes sont *quelquefois* les volés, mais bien plutôt ceux des voleurs assez niais et maladroits pour se laisser prendre, *grupper*, grouper cinq ou six, (Rabelais dit « Je vous le grupperay au cruc, III. 12) — dupés à l'improviste, *greffis* (sanscrit, *grah*, prendre et *upa*, en dessous ; hollandais, *grijpen*) au *gart*, grippés, saisis au garot ainsi que par la catharreuse grippe qui, elle aussi, rend tout *roupieux*, mis comme oisillons en cage, et qu'on verra semblables

Aux pigons qui sont en l'essoine

Enserrez soubz trappe volière,

en vain criant : Haro ! la gorge m'ard ! Puis, à coups d'escourgon serez battus « comme à ru telle », comme toile au ruisseau. Pour un plaisir, mille douleurs ! Est-ce pas payer plus cher encore qu'aux usuriers de la rue des Lombards ? Beaux enfants, chacun de vous m'écoute : si vous allez vous ébattre à Montpipeau (1)

(1) Simple rapprochement. — Le nom seul du hameau de Montcoupeau près Montmirail (Marne), qui s'élève à 205 mètres, épouvantait jadis les criminels, car c'est là qu'on les pendait, et la route y conduisant s'appelle encore le Chemin de Justice. — Le coupeau, comme on sait, est le sommet d'une montagne.

ou à Ruel, gare à votre peau. Potence n'est point un jeu et, le mauvais coup fait, repontailles sont vaines. Perdre corps et âme pour si peu ! Vin ne se boit deux fois, vite argent s'apetisse et ne repousse pas. Jamais mal acquis ne profite !

*Gardez-vous bien de ce mau hasles
Qui noircist gens quand ils sont morts ;
Eschevèz-le, c'est mauvais mors,
Passez-vous-en mieulx que pourrez.*

Montfaucon, c'est la Roquette, à la différence qu'au lieu d'être « raccourci », on est « allongé », les pieds éperdus cherchant en vain le sol. Aussi le gibet et la peau, le *pel*, ne faisant qu'un, l'idée du pendu revient-elle sans cesse dans les Ballades du Jargon, avec le ressouvenir symbolique, qui s'impose, de toutes les expressions habituelles aux tanneurs, « aux bons mièges », artisans mégissiers faisant des cuirs ce qu'ils veulent, les étendant sur les chevalets pour les *parer* — d'où *parouart*, (podium), le piédestal, le dé en maçonnerie dans lequel était fixé l'arbre peu on prou dégrossi servant de potence — et les exposant à tous les vents pour les blanchir et essorer.

On nomme toujours *paroir* la pierre ou le marbre sur lequel on pare, à l'aide d'un couteau spécial, les *peaux* destinées à la reliure.

Dans les Basses-Pyrénées, sur les chaînons entre la Durance et l'Ubage, est, à 2.103 mètres d'altitude, un lac nommé le lac de *Paroir*.

Comme nous avons l'écorché de Michel-Ange, nous avons le *long sire* mal assis, le pendu de Villon, car le poète sait à fond l'anatomie du lamentable tremble-avent qui, le veuille ou non, *farcî*, comme l'oiseau de proie captif, *d'un lourd plumbis à coing*, saisi à la *jarte*, à la gorge, pris du *tremple* et *roupieux*, pris de la tremble et roupie au nez, loin de la *dure*, au-dessus de la terre et dominant la foule, éprouve les affres de la suerie,

Puy sue Dieu sçait quelle sueur !

l'angoissante agonie où le gosier, mis à siège, est en proie à l'*arderie*, à l'incendie, — *Arsure*, brûlerie, se trouve en Monstrelet relatant l'incendie du château de Pierrefonds en 1411, par le comte de Saint-Pol, envoyé de Charles VI, dont les hautes chambres furent *arses* — faisant au plus endurci faire la *baboue*, moue de babouin, avant que, le *suc rompu*, l'épine dorsale brisée, il reçoive la *giffle du ruffle ad vis*, le visage souffleté par toutes les intempéries.

A rapprocher la page où l'abbé H. J. Dulaurens, en son *Compère Mathieu*, un instant attribué à Voltaire, (illustré par Chasselat, né en 1782), nous montre la fin lamentable du père de son Jean de Domfront, « auquel il prit un resserrement de gosier accompagné d'empêchement à la déglutition, d'engorgement dans les vaisseaux capillaires, de sifflement aux oreilles, de battements dans les artères temporales, à quoi succéda une suffocation qui lui ôta la vie malgré la précaution qu'on avait prise de l'élever à plus de douze pieds de haut afin qu'il fût moins gêné par la presse. »

Quant à en appeler au Parlement d'une sentence du Châtelet, c'est contre tout usage établi et nul n'y avait songé avant Villon.

Longtemps, malgré vouloir des rois, malgré l'Ordonnance donnée à Crémieu par François 1^{er} en 1536 et réitérée en 1542, portant que « pour le regard des matières criminelles dont procez auroyent estes faits extraordinairement les appelans des sentences de torture, bannissement, amende honorable, dernier supplice ou autre peine afflictive de cors, données par les Prevosts ou autres juges supérieurs seront menez ès-Conciergeries des Cours et Parlements esquelles lesdites causes d'appel seront la connoissance en appartiendra ausdits Baillis, Sénéchaux ou à leurs lieutenans », malgré l'Ordonnance de Henri II en 1549, longtemps — plusieurs

siècles ! — les bons juges résisteront, ne voulant tenir compte de l'appel.

A preuve « l'Arrest donné en la Chambre de l'Edit, le 28 janvier 1606, pour avoir Lieutenants du Bailly de Caen au siège de Vire fait exécuter nonobstant l'Appel la sentence de mort par eux donnée contre Guillaume le Croix, furent iceux interdits et suspendus pour un an de l'exercice de leurs offices et en grosses amendes, et le procureur du Roy suspendu pour six mois, pareillement avec amende, sans toutesfois note d'infamie. »

« Sans toutesfois note d'infamie. » En attendant, Guillaume le Croix est exécuté.

Lui premier, Villon, « se bandant contre la tricherie d'un jugement arbitraire », osa pousser le cri « J'en appelle ! » en l'éloquente Ballade signalée plus haut,

*Cuydez-vous que, soulz mon cappel,
N'y eust tant de philosophie
Comme de dire : « J'en appel ? »*

Et voilà comment, en réclamant l'appel,

Estoit-il lors temps de me taire ?

le poète audacieux, faisant faire aux lois un pas immense, a contribué, lui coupable, à civiliser les codes.

Avant de finir, citons quelques mots, identiques ou analogues à ceux du Jargon, employés, soit au même sens, soit au sens approchant par Rabelais :

Affaicté, plein de zèle ; *Affiner*, *Affineurs*, tromper, trompeurs ; *Allegrer*, rendre léger ; *Arer*, labourer ; *Bélistres*, gueux ; *Boucler*, fermer ; *Coquart*, sot ; *Cornette*, coiffure s'attachant « sous le menton » et aussi corde « servant à pendre » ; *Disparoïr*, disparaître ; *Apparoïr*, apparaître au gibet (Au gibet ? à Paroïr ?) ;

Drue, l'herbe (épaisse) ; *Embourer*, *Embourcux*, bourrer, remboureur ; *Empas*, entraves, liens ; *Endossure*, dernier vêtement, terme d'architecture ; *Entonner*, boire et chanter ; *Escorné*, vil, méprisable (de l'italien *Scorno*) ; *Escorniflé*, bafoué ; *Espies*, *Espial*, déjà cités, espion ; *Essors*, qui prend le vol ; *Fée*, charmé, ensorcelé ; *Galler*, se divertir ; *Gallier*, viveur ; *Gaultier*, mauvais plaisant ; *Gavion*, gosier (jarte) ; *Gavion*, *Gaviet*, gaver ; *Grupper*, accrocher ; *Happer*, saisir ; *Herpe*, harpe ; *Hurtis*, choc ; *Jus*, à bas ; *Momeric*, mascarade ; *Mont-joye*, monticule ; *Pardonigère*, colporteur de pardons ; *Pallandreries*, peaux ; *Piot et Pyot*, vin claret ; *Piper*, *Piperie*, tromper, tromperie ; *Querir*, *Querre*, chercher ; *Rez*, ras ; *Rifler*, érafler ; *Rouart*, roueur, bourreau ; *Ruach*, souffle, vent ; *Ruer*, frapper, se jeter sur ; *Saulve*, sauf ; *Songears*, songeurs ; *Veronique*, représentation du Christ sur un linge ; *Ysir*, sortir ; *Ys*, porte.

Cette *Interprétation*, bien qu'en vers, n'est point une « Belle infidèle », ces vers étant un calque, ce qu'en peinture on nomme une copie exacte, faite aux carreaux, où tout, rigoureusement, est observé et respecté, l'idée et la forme, le mot et la rime, le mètre et le nombre et jusqu'aux ellipses, aux allitérations, aux assonances, aux effets obtenus à l'aide du heurt, du tintinnablement des lettres, consonnes ou voyelles, par le grand artiste que fut Villon.

Le souci et la difficulté ont été de n'être pas moins intelligible que le texte du Jargon que nous tentions d'interpréter en français de 1460.

Sur 354 vers, aucun mot moderne équivalent n'existant qui donnât à la fois et le sens et la rime, nous avons dû changer 4 rimes produisant 24 vers et, en réalité 18 seulement, le vers de Refrain, changé en deux ballades, se répétant quatre fois pareil, nous attachant à toujours conserver le sens strictement exact comme en ce vers de la Ballade VI, deuxième octave :

Prenez du blanc, laissez du bis,

traduit par

Ne prenez pas objets sans prix,

Mais *blanc* a plusieurs sens, signifiant *argent* et aussi *innocent, accusé à tort, pur de toute condamnation* ; si l'argent donné au défenseur s'appelle aujourd'hui *sa-
von*, c'est qu'il doit servir à vous rendre *blanc*, blanc
comme plâtre.

« Ne prenez pas objets sans prix », d'objets inutiles.
La morale de Villon tient toute entière en cet avis :
Laissez les bécicles du voisin, elles n'iraient point à
votre vue, à moins cependant que la monture soit en
or.

A la troisième strophe de la II^e Ballade de Stockholm,
nous avons traduit

Gueulx gourgourans par qui gueulx sont gourés

par

Gueux grommelants par qui gueux sont gourés

car si le verbe *gourer*, tromper, n'existe plus, le sub-
stantif *goure* signifie encore aujourd'hui en pharmacie
toute drogue falsifiée (mot celtique : gael, *Gaorr*, or-
dure), et aussi une attrape, et l'adjectif *goureur, gou-
reuse*, désignant celui, celle qui falsifie ou qui trompe,
qui « attrape dans un petit commerce ».

Pour *Gourgourer*, murmurer, gémir, se plaindre, où
se plaint-on mieux et plus qu'en prison, dans le γοργυρα,
carcer inferior ? Et voilà ce mot de jargon, un
mot très pur, tout droit et logiquement venu du grec.

L'ancienne rivière du *Liris* arrosant le Latium, citée
par Horace, est aujourd'hui le *Garigliano*.

Les rimes changées sont les suivantes, et l'on voudra bien considérer que l'une d'elles, *Arques*, revient trois fois, une autre, *Marque*, deux fois.

Dans la Ballade III, *Arques et Marques, Hurmes et Grumes* ; dans la Ballade IV, *Arques et Marques, Harpes et Arques* ; dans la Ballade V, le mot du refrain, *Marieux*, remplacé par *Bourreau* donnant le sens exact sans la rime et, naturellement, ses quatre correspondants : *Roupieux* (deux fois), *Carieux et Emboureaux* ; dans la Ballade VIII (Stockholm), le mot du refrain, *Staricles*, remplacé par *Sicaires*, donnant le sens exact sans la rime et, naturellement toujours, ses quatre correspondants : *Besicles, Menicles, Bouticles et Véronicles*.

Nous avons traduit *Staricles* par *Sicaires*, assassins gagés, en nous appuyant sur la racine *Str* exprimant l'idée de force et d'action violente, et en dérivant le sens du mot à travers *Str*, jeter à terre, tuer, *Stâ*, tenir ferme, et *stara*, sanscrit, forcé, *stereos*, fort, inflexible, *σταυρος*, potence, *σταυροτος*, celui qui met en croix *σταγγαλω*, étrangler, *Stare*, se tenir, *Strangulare*, étrangler (toujours la pensée du gibet), *struggle*, anglais, lutte.

Enfin dans la Ballade X, premier vers de la deuxième octave, une rime à laquelle nous n'avons pu satisfaire, *Sauve*. Ce mot, ainsi écrit, du temps de Villon, rimant en *auve*, nous l'avons simplement traduit par *Sève*, sens exact, les cinq autres rimes correspondantes épuisant les consonnances possibles en *auve*, que nous avons tenu à conserver.

Si l'exécution de son Testament doit occasionner aucune difficulté, Villon (CLX) donne à l'honorable homme Jean de Calais la faculté d'

Oster jusqu'au rez d'une pomme ;

Dans la Ballade II, nous avons donc traduit :

*Changez vos andosses souvent
Et tirez tout du raiz au temple*

par

*Changez vos costumes souvent
Du rez de chausse au front du temple*

et demandons à ce sujet place pour remarquer que, non loin de Busset, sur la limite de l'Allier et du Puy-de-Dôme, sont un village nommé *Les murs du Temple* et une montagne nommée le *Ret du sol*, une légende rapportant que les Templiers purgèrent le pays d'un despote fortifié sur cette montagne « et qu'ils rasèrent son château à *ret de sol*. »

Intéressante serait l'étude de l'incessant changement de la prononciation. Ainsi la forme des caractères se modifie de règne en règne sur les monnaies et les médailles.

Comme enfant de Paris, observe Marot, Villon, qui n'abandonne jamais la rime riche, prononçant *a* pour *e* (ouvert), fait rimer *haubert* et *appert* avec *part* ; *diadème* avec *âme* ; *terre, serre* et *enquere* avec *barre* et *farre* ; *tertre* avec *Montmartre* ; *Robert* avec *Lombart* ; *perde* avec *garde* ; *Colin Galerne, verne* et *gouverne* avec *Marne*. Villon dit aussi *vela* pour *voila*, que le peuple aujourd'hui prononce *v'la*. — *Desportes, La Fontaine*, écrivent *treuve* pour *trouve* et, au temps de *Molière* on prononce *fillole* pour *filleule*. — L'accent parisien — ce qu'on appelle aujourd'hui le « *Raglagla de la Bastille* » — disait alors, et parfois dit encore *seuf* pour *soif*, *guières* pour *guère*, *farrer* pour *ferrer*, *oue* pour *ou*, *quie* pour *qui*, etc. Jusqu'au milieu du *xvi^e* siècle on prononça le *Q* pour le *K*, c'est-à-dire comme le *kappa* grec, disant *kamkam* pour *quamquam*, *kiskis* pour *quisquis*, *koké* pour *quoque*, etc. De *quâ hinc, quâ hac*, nous est resté *cahin-caha*, qui s'écrivait *kahinkaha* au *xvii^e* siècle.

C'est *Ramus* qui réforma ces façons de parler dont nous n'avons pas à nous montrer surpris plus que de

raison, nous qui prononçons *femme* comme *gamme*, alors pourtant que le mot s'écrit comme *g^eemme*.

Aucun éditeur moderne ne conserve plus leur orthographe à Corneille, à Boileau, à Racine, à La Fontaine, à Molière, non plus qu'à aucun poète ou prosateur du XVII^e et XVIII^e siècles.

Aujourd'hui, dit Voltaire, on prononce *connais*, et cependant l'usage a prévalu d'écrire *connois* ; c'est une inconséquence, ou je suis trompé, d'écrire d'une façon et de prononcer de l'autre. On s'est déjà aperçu combien il est ridicule d'écrire de la même manière les *François*, qu'on prononce *Français*, et *saint François*, qu'on prononce *François*. Comment un étranger, en lisant *anglois* et *danois*, devinera-t-il qu'on prononce *danois* avec un *o* et *anglois* avec un *a* ? Mais il faut du temps pour corriger un abus introduit par le temps. Du vivant même de Corneille, la diphtongue *oi* était toujours prononcée *ai*.

Quant à la prononciation du nom même de notre poète, les rimes qu'il lui donne suppriment toute discussion par cela même qu'elles ne laissent place à nulle hésitation. *Il faut* le prononcer avec les deux *ll* mouillées ;

Petit Testament ; IX : Villon, pavillon.

— XL : Villon, écouvillon, pavillon, billon.

Grant Testament ; LXXVII : Villon, maillon.

— CLV : Villon, goupillon ; boillon, genouillon.

— CLXV : Villon, raillon, sillon, corbillon.

— *Ballade finale* : Villon — carillon — vermillon — chignon (exception) — souillon — Roussillon — brossillon — cotillon — haillon — égouillon — rangouillon — émerveillon — émerillon — morillon.

Épître en forme de Ballade : Villon — tourbillon — bouillon — corbillon.

Ballade de Fortune : Villon — souillon — bouillon — pavillon — haillon.

Enfin, dernier témoignage concluant, on sait que le quatrain célèbre de l'*Épithaphe*

Je suis François, dont ce me poise,

fut défiguré en une imitation que publia Fauchet en son *Origine des Chevaliers*. Là, on fait correspondre au nom de Villon, *Surnom*, mauvaise rime prouvant à elle seule la fausseté de la pièce.

Un mot sur le portrait que nous publions :

*Item, j'ordonne à Sainte-Avoye,
Et non ailleurs, ma sépulture ;
Et, afin que chascun me voye,
Non pas en chair, mais en peinture,
Que l'on tire ma pourtraicture
D'ancre, s'il ne coustoit trop cher.*

Ce modeste vœu d'une « portraiture à l'encre » ne fut exaucé qu'en 1830 où Rullmann, à qui l'on doit nombre de portraits aussi remarquables par leur ressemblance que par leur art, lithographia Charles d'Orléans, Jodelle, Passerat, d'autres encore, et Villon, *d'après une gravure en bois en tête de ses œuvres publiées par Marot*, est-il écrit sous l'icône.

Bien que, depuis, l'on n'ait pu découvrir aucun exemplaire Marotique contenant ce portrait, que les curieux trouveront au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, Fonds de Bure, s'il est bien loin du poète qui se dit « plus maigre que chimère » (G. T. LXXIII), popularisé par la charmante statue d'Etcheto, érigée au Square Monge, se ressouvenant que cette maigreur est datée de 1461, peut-être est-il à propos de songer aux changements opérés par l'âge entre le Premier Consul



CIMETIÈRE DES INNOCENTS

et le Napoléon de Sainte-Hélène, entre l'Hugo de *Hernani* et celui de *L'Art d'être Grand-père*, entre le Banville des *Odes funambulesques* et celui des derniers temps, lequel n'était pas sans analogie avec le Villon de Rulmann, vigoureux, sensuel, spirituel et narquois. Après les noires années du mal faire, vigueur et santé n'ont-ils pu revenir au solide parisien avec les jours plus rassis et cléments de l'âge mûr, puisque les probabilités ne placent sa mort qu'en 1484, c'est-à-dire passé la cinquantaine ?

Comme tout mot de Jargon, pour ne pas dire toujours, a le plus souvent deux sens, quelquefois trois, nous aurions pu donner deux traductions, exactes bien que tout à fait différentes, de certaines ballades au sens galant des plus risqué ; nous nous sommes bien gardé d'y consentir, voulant éviter à tout prix d'être à scandale à notre prochain en effarouchant les fausses pudeurs.

Et maintenant, voici le singulier Sermon sur la Montagne, — gibet, de l'arabe *djebel*, montagne (Les Siciens appellent l'Etna *Mongibello*). — Sermon où sont édictés les Commandements du Crime.

LES SIX BALLADES
DU JARGON

*Marot, pour ce jargon d'escroc,
Laisse aux successeurs du poète
En l'art de la pinse et du croq
Le soin de l'expliquer. Honnête,
Colletet à l'argot s'arrête :
Sa pompe rougit du haillon.
Moins fier, j'ai tenté ta conquête
Langue bigorne de Villon.*

BALLADE I

A Parouart, la grant mathe gaudie,
Où accollez sont duppes et noirciz,
Et par angelés, suivans la paillardie,
Sont greffiz et prins cinq ou six :
Là sont bleffeurs au plus hault bout assis
Pour le havage et bien hault mis au vent.
Eschecquez moy tost ces coffres massis
Car vendangeurs des ences circuncis
S'embrouent du tout à néant.
Eschec, eschec pour le fardis.

Brouez moy sur ces gours passans,
Advisez moy bien tost le blanc,
Et piétonnez au large sur les champs.
Qu'au mariage soiez sur le banc
Plus qu'un sac n'est de plastre blanc.
Se gruppez estes descarieux,
Rebignez tost ces enterveux
Et leur monstrez des traicts le bris.
Qu'encloz ne soiez deux et deux.
Eschec, eschec pour le fardis.

BALLADE I

A l'échafaud, la grand'place gaudie,
Où dupes pris, accolés et noircis,
Et par sergents durs à la main hardie,
Sont mis en grappe cinq ou six ;
Là sont glaneurs au plus haut bout assis
Pour le pain du bourreau livrés au vent.
Évitez-moi, prompts, ces murs épais
Car détrousseurs d'oreilles circoncis
Vont en nuit du tout à néant.
Échec, échec, gare au lacis.

Fondez-moi sur ces gourds passants,
Avissez-moi bientôt le blanc
Et détaléz au large par les champs.
Qu'au jugement vous soyez sur le banc
Plus blancs que le plâtre n'est blanc.
Pris sans butin, à gousset-creux,
Repoussez-moi ces tire-aveux,
Leur montrant de vos liens le bris.
Sous clé ne soyez deux à deux.
Échec, échec, gare au lacis.

Plantez aux hurmes vos picons,
De paour des bisans si très durs,
Et aussi d'estre sur les joncs
Enmahés en coffre en gros murs.
Éscharicez, ne soiez sûrs
Que le grand Can ne vous face essorer.
Songears ne soiez pour dorer,
Et babignez toujours aux ys
Des sires, pour les desbouser,
Eschec, eschec pour le fardis.

ENVOI

Prince froart, dis des arque petits,
L'un des sires si ne soie endormis.
Luez au bec, que ne soiez greûis,
Et que vos emps n'en aient du pis.
Eschec, eschec pour le fardis.

Laissez aux gibets vos crampons,
De peur des bises, des vents durs,
Comme aussi d'être sur les joncs
Emmallés en coffre aux gros murs.
Escarpez-vous, jamais bien sûrs
Que Prévôt au soleil ne vous fasse essorer.
Distraits ne soyez pour leurrer,
Et marmotez toujours aux huis
Des riches à dévaliser.
Echec, échec, gare au laci.

ENVOI

Prince fraudeur de cassettes, je dis
Que pour les chefs ils ne soient endormis.
Le nez au vent, que ne soyez surpris
Et que vos ans n'en aient du pis.
Echec, échec, gare au laci.

BALLADE II

Coquillars arvans à Ruel,
Men ys vous chante que gardez
Que n'y laissez et corps et pel
Comme fist Collin l'escollier,
Devant la roe à babiller
Il babigna pour son salut.
Pas ne sçavoit oingnons peller...
Dont l'emboureux lui rompt le suc.

Changez vos andosses souvent,
Et tirez tout du raiz au temple.
Et eschecquez tost en brouant ,
Qu'en la jarte ne soiez emple,
Montigny y fut, par exemple,
Bien ataché au hallegrup ;
Et y jargonnast il le temple,
Dont l'emboureux lui rompt le suc.

BALLADE II

Coquillards noçant à Ruel,
Mon huis vous dit de vous garder,
Que n'y laissez et corps et pel
Comme fit Colin l'écolier,
Devant le treuil à torturer
Il implora pour son salut.
Pas ne savait oignons peler...
Dont l'enchanteur lui rompt le suc.

Changez vos endosses souvent,
Du rez de chausse au front du temple ;
Dissimulez-vous en courant,
Que de la gorge on vous trouve ample ;
Montigny, pour ce, par exemple,
Bien attaché, devint caduc ;
Déraisonnant, pris de la tremble,
Dont l'enchanteur lui rompt le suc.

Gaillieurs faitz en piperie,
Pour ruer les ninars au foing,
A l'assault, tost, sans suerie.
Que le mignon ne soit au gaing
Farciz d'un lourg plumbis à coing
Qui serre et griffe au gart le duc,
Et de la dure si très loing,
Dont l'emboureur lui rompt le suc.

ENVOI

Princes, arrière de Ruel !
Et n'eussiez-vous denier ne pluc,
Qu'au giffle ne laissez le pel,
Pour l'emboureur qui rompt le suc.

Gouailleurs savants en piperie,
Aux sots offrant paille pour foin,
A l'aussaut, vite, sans suerie.
Que le larron soit pour tout gain
Cravaté d'un lourd plomb à coin
Qui sert et prend au cou le Duc,
Et de la terre le tient loin,
Dont l'enchanteur lui rompt le suc.

ENVOI

Princes, arrière de Ruel !
Et n'eussiez-vous denier ni truc,
Au gibet ne laissez le pel
Pour l'enchanteur qui rompt le suc.

BALLADE III

Espelicans
Qui, en tous temps,
Avancez dedans le pogois
Gourde piarde
Et, sur la tarde,
Desbousez les pouvres nyois ;
Et pour soustenir vostre pois,
Les duppes sont privez de caire,
Sans faire haire
Ne hault braire,
Mais plantez ilz sont comme joncz,
Pour les sires qui sont si longs.

Souvent aux arque,
A leurs marques
Se laissent toujours desbouser
Pour ruer
Et enterver
Par leur contre, que lors faisons
La fée aux arque vous respons ;
Et ruez deux coups ou bien troys
Aux gallois
Deux ou troys
Les mineront trestout aux frontz
Pour les sires qui sont si longs.

BALLADE III

Espions du Can
Qui, par tous temps,
Buvez au fond des cabarets
Gourde piarde
Et sur la tarde,
Détrousez les pauvres niais,
Et, pour soutenir vos méfaits,
Privez dupes du nécessaire
Sans nul bruit faire
Ni haut braire,
Mais plantés ils sont comme joncs,
Pour les gibets qui sont si longs.

Souvent aux poches,
Pour leurs proches
Se laissent tout dévaliser,
Pour baiser
Et bavarder,
Par leur frère, alors que faisons
Disparaître écus à tâtons ;
Assénez deux coups ou bien trois
Aux grivois ;
Deux ou trois
Les désigneront tous aux fronts
Pour les gibets qui sont si longs.

Pour ce, benardz,
Coquillars,
Rebecquez vous de la montjoye,
Qui desvoye,
Vostre proye,
Et vous fera du tout brouer
Par joncher et par enterver,
Ce qui est aux pigeons bien cher
Pour rifler
Et placquer
Les angelz de mal tous rons,
Pour les sires qui sont si longs.

ENVOI

De paour des hurmes
Et des grumes,
Rasurez-vous en droguerie
Et faerie,
Et ne soiez plus sur les joncs
Pour les sires qui sont si longs.

Pour ce, musards
Coquillards,
Eloignez-vous du mont sans joie
Qui dévoie
Votre proie,
Et vous fera perdre dans l'air,
Par questionneurs faisant parler,
Ce qui plus aux pigeons est cher,
Pour râcler
Et rouler
Sergents de mal râflant en ronds,
Pour les gibets qui sont si longs.

ENVOI

De peur des danses
Des potences,
Renfermez-vous dans l'industrie
Et jonglerie,
Et ne soyez plus sur les joncs
Pour les gibets qui sont si longs.

BALLADE IV

Saupicquetz frouans des gours arquez
Pour desbouser beaussires dieux,
Allez ailleurs planter vos marques !
Benards, vous estes rouges gueux.
Bérart s'en va chez les joncheux
Et babigne qu'il a plongis.
Mes frères, soiez embrayeux
Et gardez des coffres massis.

Se gruppez estes desgrappez
De ces angels si gravelisses,
Incontinent mantheaulx chappez
Pour l'embooureux feront éclisses.
De vos farges serez besisses
Tout debout et non pas assis ;
Pour ce gardez vous d'estre grisses
Dedens ces gros coffres massis.

BALLADE IV

Amis subtils forçant gras coffres
Pour déloger écus nombreux,
Allez ailleurs porter vos offres !
Berneurs, êtes roués fameux.
Mouchard s'en va parmi les gueux
Et raconte aussi qu'il est pris.
Mes frères, soyez ombrageux,
Gardez-vous des cachots massis.

Si saisis êtes désarmés
Par les sergents durs au service,
Incontinent manteaux chipés
Au bourreau feront bénéfice.
Fers quitterez pour qu'on vous hisse
Tout debout et non pas assis ;
Gardez-vous d'être par justice
Mis dans ces gros cachots massis.

Nyais qui seront attrapez
Bien tost s'en broueront au halle.
Plus n'y vault que tost ne happez
La baudrouse de quatte talle.
Destirer fait la hirenalle
Quant le gosier est assegis,
Et si hurcque la pirenalle
Au saillir des coffres massis.

ENVOI

Prince des gayeux, en les harpes
Que vos contres ne soient greffiz.
Pour doubte de frouer aux arque,
Gardez vous des coffres massis.

Niais qui seront attrapés
Bientôt s'embrumeront au hâle.
Rien ne peut qu'ils ne soient happés
Par le nœud excitant au râle.
Angoisse étire et rend front pâle
Quand le gosier à siège est mis,
Et pieds cherchent en vain la dalle,
Au sortir des cachots massis.

ENVOI

Prince des trompeurs, que vos proches
En leurs barreaux ne soient saisis.
Pour doute de fouiller aux poches,
Gardez-vous des cachots massis.

BALLADE V

Joncheurs jonchans en joncherie,
Rebignez bien où joncherez ;
Qu'ostac n'embrou' vostre arerie
Où accollez sont vos ainsnez.
Poussez de la quille et brouez
Car tost vous seriez rouppieux.
Eschec qu'accollez ne soiez
Par la poe du marieux.

Bendez-vous contre la faerie
Quanques vous aurez desbousez,
Mestant à juc la rifflerie
Des angelz et leurs assossez.
Bérard, se povez, renversez.
Se greffir laissez vous carrieux,
La dure bien tost n'en verrez
Par la poe du marieux.

BALLADE V

Trompeurs trompans en tromperie,
Regardez bien où tromperez ;
Qu'un nœud ne vous fixe à prairie
Où suspendus sont vos aînés.
Poussez de la jambe et fuyez
Ou de roupie auriez fléau.
Craignez qu'accrochés ne soyez
De par la paume du bourreau.

Défiez-vous de sorcellerie
Quand gens seront dévalisés,
Mettez à bas la pillerie
Des sergents ou leurs associés.
Mouchards, si pouvez, déjouez.
Pris nanti de quelque joyau,
Le sol bientôt plus ne verrez,
De par la paume du bourreau.

Entervez à la floterie,
Chantez-leur Troys sans point songer;
Qu'en esté ne seye en suerie
Blanchir vos cuirs et essurger.
Bignez la mathe sans targer.
Que vos ans n'en soient rouppieux!
Plantez ailleurs, contre, assiéger
Par la poe du marieux.

ENVOI

Prince, benardz en esterie,
Querez, couplans pour l'embooureux;
Et autour de vos ys luerie
Pour la poe du marieux.

Observez la foule où l'on crie,
Chantez-leur Tra sans y toucher ;
Qu'en été n'alliez en suerie
Blanchir vos cuirs et essorer.
Quittez la place sans tarder.
Vos ans évitent le cordeau !
Courez ailleurs, frère, assiéger,
Loin de la paume du bourreau.

ENVOI

Prince, quand sots Justice lie,
Plaignez ceux qu'on mène en troupeau ;
Aux huis veillez sans incurie
Contre la paume du bourreau.

BALLADE VI

Contres de la gaudisserie,
Entervez tousjours blanc pour bis,
Et frappez en la hurterie
Sur les beaux sires bas assis.
Ruez des feuilles cinq ou six,
Et vous gardez bien de la roe
Qui aux sires plante du gris.
En leur faisant faire la moe.

La giffle gardez de ruerie,
Que voz corps n'en ayent du pis,
Et que point, à la turterie,
En la hurme soyez assis.
Prenez du blanc, laissez du bis.
Ruez par les fondes la poe,
Car le bizac avoir ad vis
Faict aux béroars faire la moe.

BALLADE VI

Frères de la gaudisserie,
Entendez toujours blanc pour bis.
Choisissant dans la pillerie
Les beaux écus au secret mis.
Râflez des bourses cinq ou six
Et vous gardez bien de la roue
Qui rend patients froids et gris,
En leur faisant faire la moue.

La face gardez d'avarie
Et que vos corps n'aient rien de pis ;
Que point à la pigeonnerie
En la niche soyez assis.
Ne prenez pas objets sans prix.
Courez les champs malgré la boue,
Car bise hérissant les sourcils
Fait aux plus durs faire la moue.

Plantez tost de la mouargie,
Puis ça, puis là, pour le hurtis,
Et n'espargnez point la flogie
De cès doulx dieux sur les patis.
Vos ens soyent assez hardis
Que de leur avancer la droe ;
Mais si soiez memoradis
Qu'on vous face faire la moe.

ENVOI

Prince, cil qui n'a bauderie
Pour soi eschever de la soe ;
Dangier de grup en arderie
Faict aux sires faire la moe.

Semez du faux blé, menterie,
De ci, de là, pour la brebis,
Et n'épargnez la bergerie
Où toisons d'or sont sur pâtis.
Que vos tours soient assez hardis
Pour leur glisser grain qui déjoue ;
Mais sinon, soyez avertis
Qu'on vous fasse faire la moue.

ENVOI

Prince, qui ne sait duperie
Doit fuir l'étal où l'on échoue :
Danger de gorge en brûlerie
Fait aux pilleurs faire la moue.

LES CINQ BALLADES DU MANUSCRIT

DE STOCKHOLM

BALLADE VII

En Parouart, la grant masse gaudie
Où accollez sont caulx et agarcis,
Nopces ce sont ; c'est belle melodie.
Là sont beffleurs au plus hault bout assis,
Et vendengeurs des ances circoncis,
Comme servis sur ce jour gracieux,
Dance plaisante et mets délicieux.
Car coquillart n'y remaint grant espace,
Que veuille ou non ne soit fait des sieurs.
Mais le pis est mariage : m'en passe.

Rebourcez tous quoy que l'on vous en dye,
Car on aura beaucoup de vous mercys.
Ronde n'y vault nen plus qu'en Lombardie.
Eshec, eshec pour ces coffres massis !
De gros barreaux de fer sont les chassis.
Puisque à Gaultier [si]serez ung peu mieulx,
Plantez picqons sur ces beaux sires dieulx.
Luez au bec, que roastre ne passe,
Et n'abatez de ces grains neufz et vieulx.
Mais le pis est mariage : m'en passe.

BALLADE VII

A l'échafaud, la grand place gaudie,
Où gens sont cois et hagards au col pris,
Noces ce sont, c'est belle mélodie.
Là sont hâbleurs au plus haut bout assis,
Et détrousseurs, d'oreilles circoncis,
Ont pour supplice, en ce jour gracieux,
Danse plaisante et mets délicieux.
Car propre à rien n'y trouve longtemps grâce,
Le veuille ou non, sera des hauts messieurs.
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

Sauvez-vous tous, quoi que l'on vous en die,
Car on n'aura beaucoup de vous mercis.
Pendre ne vaut plus qu'or de Lombardie.
Echec, échec, gare aux cachots massis !
De gros barreaux de fer sont les châssis.
Gueux des chemins vous serez un peu mieux,
Pour agripper beaux écus précieux.
Veillez au cas que le roueur ne passe,
Et ne montrez pas d'argent neuf ou vieux.
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

Que faictes-vous ? Toute menestrandie.
Antonnez poix et marques six à six,
Et les plantez au bien en paillardie.
Sur la sorne que sires sont rassis,
Sornillez moi ces georgetz si farciz,
Puis eschequez sur gours passans tous neufz.
Se seyme oyez, soiez beaucoup broueux ;
Plantez vos histz jusques elle rappasse,
Car qui est grup, il est tout roupieux.
Mais le pis est mariage : m'en passe.

ENVOI

Prince planteur, dire verté vous veulx :
Maint coquillart, pour les dessusdis veulx,
Avant ses jours piteusement trespasse
Et à la fin en tire ses cheveux :
Mais le pis est mariage : m'en passe.

Que faites-vous ? Chanson de gueuserie.
Entez voleurs et filles six à six
Et laissez-les heureux en paillardie.
Sur le soir quand archers las sont assis,
Dépouillez-moi les pourpoints bien farcis,
Puis détalez vos souliers n'étant vieux.
Si guet oyez, disparaissez, ombreux ;
Demeurez cois, attendant qu'il repasse,
Quiconque est pris en devient tout piteux :
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

ENVOI

Prince trompeur, vous dire vrai je veux :
Maint pèlerin pour avoir fait tels vœux,
Avant le temps piteusement trépassé
Et pour finir s'arraché les cheveux :
Mais le pis est pendaison, je m'en passe.

BALLADE VIII

Vous qui tenez vos terres et vos fiefz
Du gentil roy Davyot appelé,
Brouez au large et vous esquarissez
Et gourdement aiguisiez le pellé

..

Pour les esclas qui en peuvent issir.
[Regardz] ce jour où l'on faict maint souppir,
Ajuiez, taillez et chaussez vos besicles,
Car en aguet sont pour vous engloutir,
Anges bossus, rouastres et staricles.

Croqueurs de pain et plommeurs affectez,
Gaigneurs aussi, vendeurs de costé,
Belistriens perpetuels des prez,
Qui sur la roe avez lardons clamez
En jobelin, où vous avez esté
Par le terrant, pour le franc ront querir,
Et [qui] aussi, pour la marque fournir,
Avez tendu au pain et aux menicles :
Pour tant se font adoubter et cremir
Anges bossus, rouastes et staricles.

BALLADE VIII

Vous qui tenez vos terres et vos fiefs,
Du gentil roi qui David est nommé,
Fuyez au large et disparaissez, brefs,
Et vivement chemin soit arpenté
• • • • •
Pour les éclats qui peuvent en sortir.
Craignez le jour où l'on fait maint soupir,
Ajustez donc besicles nécessaires,
Car aux aguets sont, pour vous engloutir,
Sergents malsains, roueurs, pendeurs, sicaires.

Mangeurs d'hostie et dévôts affectés,
Voleurs fouillant les poches de côté,
Gueux, mendiants perpétuels des prés,
Qui sur la roue aiguë avez clamé
En jobelin, où vous avez été
Par tous pays pour l'argent franc quérir,
Et pour pouvoir la fille entretenir,
Avez eu pain, menottes tortionnaire ;
Pour tout se font redouter, font pâlir,
Sergents malsains, roueurs, pendeurs, sicaires.

Rouges goujons, [fargez], embabillez,
Quant Abrouart sur la sorne a brouez,
Gueulx gourgourans par qui gueulx sont gourez,
[Luez] les sous et si tastez [les coys]
[Qu'ange n'y ait des claves empoué]
En [ceste] vergne où vostre an veult loirrir
Car des sieurs pourriez bien devenir
Si vous estiez happez en tels bouticles.
Pour tant se font ataster et cremir
Anges bossus, roastres et staricles.

ENVOI

Prince planteur et bailleur de saffirs,
Qui sur les dois fais la perle blandir,
Belistriens, porteurs de veronicles,
Sur toutes riens doivent telz gens cremir
Anges bossus, roastres et staricles.

Rusés garçons, fardeurs qui bien parlez,
Quand le brouillard sur le soir est tombé,
Gueux grommelants par qui gueux sont gourés,
Ouvrez l'ouïe, explorez coin caché.
Qu'agent ne soit avec liens installé
En cette auberge où votre an vent fleurir,
Car longs pendus pourriez bien devenir
Si vous étiez happés en tels repaires.
Partout se font constater et sentir
Sergents malsains, roueurs, pendeurs, sicaires.

ENVOI

Prince trompeur et vendeur de saphir
Qui sur les doigts fait la perle blanchir,
Bons imposteurs, porteurs de reliquaires,
Sur tout, sur rien, doivent tels gens frémir,
Sergents malsains, roueurs, pendeurs, sicaires.

BALLADE IX

Ung gier coys de la vergne cygault
[Luay] l'autryer en brouant à la loirre,
On gitrement on macquilojt riffault.
Et tout à cop veis jouer de l'escoirre
Ung macquereau à tous deux gruppelins,
Brouant au bay à tous deux walcquerins,
Pour avancer au polliceur de pye.
Gaultier lua la gauldouse gaudye ;
Et le macquin, qui se polyt et coinsse,
[Babille en gier], en pyant à la fye,
Pour les duppes faire brouer au mynsse.

Après moller, [luay] ung gueulx qui vault
Pour mieulx hyer desriver la [couloire] ;
C'est pour livrer aux [marques] ung assault
[Et massement] maquiller à l'esquerre.
Puis, dist ung gueulx, j'ai paulmé deux florins.
L'autre pollist martins et dollequins.
Et la marque, suivant le gaing [choisie],
Adrague en gier, puis dist : « Le mieux [fournie] !
« Picquons au veau ! Saint-Jacques, je m'espince.
« Eshecquer fault quant la pye est juchie,
« Pour les duppes faire brouer au mynsse.

BALLADE IX

Un gai recoin de la villa-Zigaut
Vis l'autre hier, chassant à grand mystère,
Où largement on mangeait souper chaud.
Et tout à coup vis, jouant de l'équerre,
L'entremetteur, avec deux brocs à vins,
Fuir sous le nez de deux fins argousins
Prêts à pincer qui prend vin par magie.
Lui d'aviser lieu de joyeuse vie,
Et le mignon, qui s'attife et se pince,
De jargonner tout en calmant pépie,
Pour dupes gras faire réduire au mince.

Après manger, vis un mâle faraud,
Pour mieux entrer lâcher sa ventrière ;
C'est pour livrer aux filles un assaut
Et rudement travailler de l'arrière.
Puis, dit un gueux, j'ai gagné deux florins.
L'autre polit marteaux et dague à mains.
Et la fille, suivant le gain choisie,
Boit à gogo, puis dit : « La mieux fournie !
« Piquons aux champs ! Saint-Jacques, je m'évince.
« S'esquiver faut quand boisson est finie,
« Pour dupes gras faire réduire au mince.

Puist, dit un gueulx qui pourluoit en hault
« J'ai jà paulmé tout le gaing de machoirre
« Et m'a joué la marque du giffault ;
« J'en suis mieulx prins que vollant à la foyre ;
« Elle est brouée entre ses arlonyns ;
« C'est tout son fait d'engaudrer les gaudins
« A hornangier, ains qu'elle soit lubie ;
« De la hanter ma feuille est desgaudie
« Quant de gaing n'ay plus vaillant une saince ;
« Mais tousjours est gourdement entrongnie
Pour les duppes faire brouer au mynsse.

ENVOI

Prince [planteur] quant vous sauldrez la hye,
Luez la gruis s'elle est desmaquillie,
Et retrallez si le bizouart saince
Ou qu'elle soit de l'assault de Turquie
Pour les duppes faire brouer au mynsse.

Puis, dit un gueux qui surveillait en haut.
« J'ai dépensé salive toute entière
« Tant a rué la fille au joufflu chaud,
« Je ne vaux mieux que vieille nippe à terre,
« Elle a souillé ses drapeaux corallins ;
« C'est tout son fait d'exciter les badins
« A bordeyer, selon qu'elle est lubie ;
« De la hanter ma bourse est dégaudie,
« Quant à l'argent, n'ai vaillant une saince ;
« Mais fine elle a visage à comédie
« Pour dupes gras faire réduire au mince.

ENVOI

Prince planteur, quand sortez donne-vie,
Voyez si la gueuse a quelque avarie,
Et rengainez si flux souille province
Ou qu'elle fasse assaut de tricherie
Pour dupes gras faire réduire au mince.

BALLADE X

Brouez, benards, eschequez à la saulve,
Car escornez vous estes à la roue.
Fourbe, joncheur, chacun de vous se saulve.
Eshec, eshec coquille ne s'enbroue !
Cornette court nul planteur ne se joue.
Qui est en plant en ce coffre joyeux,
Pour ces raisons, il a, ains qu'il s'escroue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

Maint coquillart, escorné de sa sauve,
Et desbousé de son cuer ou [sa] poue,
Beau de bourdes, blandy de langue fauve,
Quidant au ront faire aux gremes la moue,
Pourquarre bien, affin que on ne le noe.
Couplez-vous trois à [ces] beaulx sires dieux,
Ou vous aurez [o] le ruffle en la joue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

BALLADE X

Fuyez, benets, gagnez la forêt chauve,
Car écornés vous seriez par la roue.
Fourbe, trompeur, chacun de vous se sauve.
Echec, échec, votre barque n'échoue !
Au chef du guet nul voleur ne se joue.
Quiconque est mis en ce cachot joyeux,
Pour ces raisons, a, dès lors qu'on l'écroue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux.

Maint propre à rien, appauvri de sa *sève*,
Privé d'oreille ou le bras sans sa proue,
Beau d'astuce, brûlé de langue fauve,
 Craignant en rond faire au gibet la moue,
Répond à tout afin qu'on ne l'y noue.
Volez à trois beaux écus précieux,
Ou vous aurez la rafale à la joue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux.

Que stat plain en gaudie ne se mauve.
Luez au becq que l'on ne vous encloue,
C'est mon advis, tout autre conseil sauve,
Car quoy ! aucun de la faulx ne se loue.
La fin en est telle qu'elle deloue.
Car qui est grup, il a, mais s'est au mieulx,
Par la vergne, tout au long de la broue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

ENVOI

Vive David, saint archquant la baboue,
Iehan mon amy, — qui les feuilles desnoie.
Le vendengeur, beffleur comme une choue,
LOing de son plain, de ses flos curieux,
Noue beaucoup, dont il reçoit fressoue,
Jour verdoiant, havre du marieux.

Qui vit son plein, gai reste en son alcôve.
Veillez de près, qu'aux fers on ne vous cloue.
C'est mon avis, toute autre raison sauve,
Car las ! aucun de la faux ne se loue.
La fin suffit pour qu'on la désavoue.
Quiconque est pris a, mettant tout au mieux,
Par le charnier où le temps vous ébroue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux.

ENVOI

Vive David, saint danseur ; fais la moue,
Jean, mon ami, qui les bourses s'alloue.
L'escroc trompeur comme chouette qui floué,
LOin de la plaine et des gens curieux,
Nage au plein air et reçoit vent qui froue,
Jour verdissant, hâvre, gibet hideux.

BALLADE XI

[Ce] devoir [coys], par un temps du vernas,
Veiz abrouer à la vergne cygault
Marques de plant, dames et audinas,
Et puis marchans tous telz qu'au mestier fault.
.....
Gueulx affinez, allegrucs et floars,
Mareux, arvés pimpres, dorlotz et fars,
Qui, par usaige, à la vergne jolye
Abrouerent au flot de toutes pars,
Pour maintenir la joyeuse folie.

Pour mieulx abbatre et oster le broullas,
Adraguerent de guoble maint crupault,
Du rumatin, et puis mol sucre gras,
Truye maris, sans avancer ravault.
.....
Babillangier sur tous fais et sur ars,
Tant qu'il n'y eust de l'arton sur les [cars], —
Brocquans, dorlotz, grand guain, aubeflorie! —
Que tout ne fust desployé [et] en pars,
Pour maintenir la joyeuse folie.

BALLADE XI

Au susdit clos, quand d'hiver on est las
Vis affluer à la villa Zigaut
Filles de prix, dames, gens d'embarras,
Et tels marchands qu'en notre métier faut.

.....
Gueux affinés, allègres et pendants,
Marauds, noceurs, pimpants, falots gaillards,
Qui, par usage, à l'auberge jolie,
Accoururent à flot de toutes parts,
Pour maintenir la joyeuse folie.

Pour mieux abattre et dissiper frimas,
Entonnèrent au gobelet maint pot,
Du rumatin et bombons, sucre gras,
Poisson de mer sans mettre ligne à flot.
.....
On babilla sur tous faits, sur les arts,
Tant que l'on eut du pain dans les placards.
Bijoux, rubans, argent blanc, lingerie,
Tout, déployé, fut mis en justes parts,
Pour maintenir la joyeuse folie.

Pour mieulx polir et desbouser musars,
On polua des luans bas et hault
Tant qu'il n'y eust des vivres en caras.
Puis feist on faire asault avecq ung sault.
Après, doubtant de [ces] anges l'assault,
On verroulla et serra les busars
Pour mieulx blanchir et desbouser coquars.
Là ot ung gueulx son endosse polye
Qui puis alla empruncter aux lombars
Pour maintenir la joyeuse folie.

L'envoi manque.

Pour mieux voler et déboursier musards,
On sut piper les dés en bas, en haut,
Tant qu'il resta des vivres sur les chars.
Après, craignant des sergents quelque'assaut,
Puis on fit faire assaut avec un saut.
On verrouilla, mit vin loin des hasards,
Pour mieux vider et dépouiller jobards.
Un gueux eut là sa toilette cueillie
Qui, depuis, fut emprunter aux Lombards
Pour maintenir la joyeuse folie.

NOTE

Le Vol à la Substitution de René de Montigny, qu'on a lu page 36, est de tous les temps, de tous les rangs et de tous les pays, comme on va voir :

— Le *Cid*, Seigneur, qui est aussi *Eltaghijet*, le Tyran, fidèle représentant, incarnation du caractère espagnol, fils de meunier peut-être et peut-être bâtard, outre qu'il sait opportunément faillir à la foi jurée, comme avec Ahmed ibn Djahhâf, soldat vivant de son épée, *Tizona* ou *Colada*, vécut aussi parfois d'expédients par les tribunaux aujourd'hui qualifiés, à preuve la légende attachée à sa fameuse cassette, arche sainte pieusement conservée à Burgos, sa ville natale. Le Campeador, ayant emprunté aux juifs Rachel et Vidas, l'histoire, honneur insigne, a conservé leur nom, la somme respectable de six cents marcs d'argent, sut, en nantissement du prêt, leur « refiler » la cassette lestée de sable.

— Près de Roye sur l'Aure en Picardie, rapporte Tallemant des Réaux, un bohémien, qui avait volé un mouton, en demanda cent sous (soixante francs d'aujourd'hui) à un boucher : le boucher n'en voulut donner que quatre livres. Quand le boucher s'est éloigné, le bohémien tire aussitôt le mouton du sac où il l'avait mis et y enferme à sa place un enfant de sa tribu ; puis, il court après le boucher et lui dit : « Donnez-en cinq livres et vous aurez le sac par dessus le marché. » Le boucher paye et s'en va. Dès qu'il fut chez lui, il

ouvrit le sac. Il fut bien étonné quand il en vit sortir un petit garçon qui, ne perdant point de temps, s'empara du sac et s'enfuit avec. Jamais pauvre homme n'a été tant raillé que ce boucher, ajoute le conteur.

— *Le Matin* du 12 juin 1904 publiait l'entre-filet suivant dans son *A travers Paris* :

PRESTIDIGITATION. — Au moment où il sortait de la gare du Nord, M. Schweitz fut abordé par trois Allemands qui lui demandèrent quelques renseignements. De très bonne grâce, M. Schweitz s'exécuta et, pour le remercier de son obligeance, les étrangers lui offrirent une consommation. Au café, on fit plus ample connaissance et l'on décida de passer joyeusement la soirée à Montmartre. La nuit s'acheva dans un restaurant des Halles et, après le champagne bu, l'intimité entre les quatre fêtards était complète.

M. Schweitz, voulant solder l'addition, sortit de sa poche une liasse de billets de banque.

« — Comment, s'écria l'un des Allemands, vous portez votre argent ainsi dans votre poche ? Ce n'est pas prudent. En souvenir de notre rencontre, permettez-moi de vous offrir un portefeuille. »

L'objet était très élégant. Tout en se confondant en remerciements, M. Schweitz y introduisit 1.300 francs. Comme il allait remettre dans sa poche le portefeuille, l'Allemand reprit :

« — Attendez un instant. A Paris, les pickpockets sont si habiles qu'on ne saurait prendre trop de précautions. Je vais mettre un élastique qui rendra toute ouverture impossible.

Confiant, M. Schweitz tendit la pochette, à laquelle une autre identique et dûment ficelée fut habilement substituée. Puis chacun s'en fut chez soi.

En rentrant à son hôtel, M. Schweitz, voulant régler sa note, s'aperçut du vol dont il avait été la victime. Il

n'a pu qu'aller déposer une plainte entre les mains de M. Bureau, commissaire de police.

Exemples divers qui nous ont enhardis jusqu'à ajouter une *Revue* à la collection.



La Huitième Repue



LA MANIÈRE D'AVOIR UN ANE

1457.

Pour obvier à ses dangiers
Mon mieulx est, ce croy, de partir.
Adieu ! Je m'en voys à Angiers.

François VILLON.

Petit Testament, 1456. — VI.

Maître Villon, rêvant d'un âne
Pour cheminer bien doucement,
Joncheur, en trouva sous son crâne
Le moyen très excellemment,
Tromper étant son élément,
Ane acquis deux fois par parole :
Qui donne des mots en paiement
Pour nul conquêt ne doit obole.

— Ami, je m'en vais à Angers,
Dit-il au bon Michaud Nicole,
Mais non à pied, vu les dangers ;
Ton cheval est de bonne école
Et tout gentiment caracole,
Prête-le moi. Sitôt rendu
Je te renvoye en sa bricole
L'animal bouchonné, dodu.

Je trouverai quelque prud'homme,
Recommandable individu,
Heureux, sur la bête de somme,
De traverser pays ardu
Pour néant, sans que rien soit dû,
Qui ramènera ta monture
(A moins que je ne sois pendu
Plus, un mot de mon écriture

Pour t'informer de mon état
Et te dire si, d'aventure,
J'obtiens là-bas ce résultat,
Me livrer à la nourriture
Jusqu'à voir craquer ma ceinture ;
Si belle fille a des appas,
Rien mieux ne vaut que la pâture,
Il n'est repos que bon repas.

Ton cheval, sain, sans avarie,
Tu n'auras plus, à petit pas,
Qu'à le rentrer à l'écurie,
Luisant, étrillé par compas,
Puis à t'humecter le lempas
En signe de réjouissance ;
Dont serai tien jusqu'à trépas ;
A bonne aide, reconnaissance.

Sans trop de crainte pour son bien,
Pour sa monture et son absence,
Michaud Nicole voulut bien
Prêter, trait de magnificence,
L'objet de sa concupiscence
A Villon, malgré son renom,
Tant beau jargon a de puissance
Et ne permet de dire non.

Une fois la bête arrachée
A l'anneau de son cabanon,
Le poète fit chevauchée ;
Il semblait, quoique sans fanon,
Bachelier tenant son pennon,
Tout fier, et pensant en lui-même ;
Maintenant, j'aurai mon ânon !
A gueux est permis stratagème.

Il atteint déjà Saint-Calais
Quand d'un moutier, c'est le centième,
Monastère où campa l'Anglais,
Sort, gros et gras malgré carême,
Le naïf que son espoir aime,
Un abbé rose, bedonnant,
Sur un âne, l'âne suprême !
Et qu'il aborde incontinent :

— Salut en Dieu, dit-il, mon Père,
Et, descendu, puis s'inclinant :
Le Ciel vous garde, heureux, prospère,
Ainsi que cet âne avenant.
— Hélas ! il va de pas stagnant !
Paris est loin ! Le temps me presse,
Je crains que, même en l'épargnant,
L'animal en route me laisse !

— Je puis vous donner mon cheval ;
Que votre inquiétude cesse.
— C'est là propos de carnaval !
— Non pas, de ma part c'est sagesse.
Je suis léger, n'ayant grand graisse,
Baillez-moi le croque-chardon
Et que sous moi, s'il veut, il paise,
C'est vous qui m'aurez fait un don.

— Ami, vraiment, dis, tu plaisantes;
Du troc tu serais le dindon.
— Je crains les montures fringantes,
Préfère aller à l'abandon,
Ne vous demandant pour guerdon,
Afin que soit béni l'échange,
Que m'absoudre du saint pardon
Devant Saint-François, mon bon ange.

— Quoi ! rien autre chose en retour?
— Et puis prier pour que je mange
Et ne sois mangé du vautour.
Ainsi que Jésus dans son linge,
Pauvre je suis, sans pré ni grange,
Souhaitant, quand serai barbon,
Trouver pain frais, vin de vendange,
Et dans l'âtre bois et charbon.

— Tu sembles joyeuse nature.
— Sans nul avoir, fief ni blason,
J'ai souci de la nourriture,
Mieux que science vaut jambon :
M'en blâme Robert de Sorbon,
Sur ce point je n'ai pas de doute,
L'endroit où l'on mange est le bon :
Pareil à l'âne, l'homme broute.

— Ainsi tu me le cèderais... ?
— De mon plein gré, sans qu'il m'en coûte,
Avec l'âne ayant moins de frais.
Prenez-le ; moi, je le redoute.
C'est dit ? Permettez que j'ajoute
Une mission, pour le prix ;
En arrivant à bout de route,
Porter cette lettre à Paris,

Adressée à Michaud Nicole,
Qu'on ne doit tenir à mépris,
Pour ce qu'il est droit, point frivole;
Cet honnête homme aux cheveux gris,
De vous voir ne sera surpris,
Très flatté de votre venue,
Et ce que vous lui portez pris,
Il vous fera la bienvenue.

Le prêtre accepte bête et mot,
Hisse sa personne charnue,
Dit : Salut, et part au galop,
Béat de courir sous la nue
D'allure à son âne inconnue
Et, bénissant l'heureux hasard,
Rit de l'âme folle, ingénue,
Qui donne un écu pour un liard !

Tandis que Villon va tranquille,
Le premier but du bon frocard,
Dès qu'il arrive en la grand'ville,
Comme il a promis au départ,
Est de se rendre sans retard,
Sans négligence ni paresse,
Porter le pli du coquillard
Chez celui dont il a l'adresse.

Il descend. Nicole, de loin,
Voit sa bête avec allégresse,
Remerciant l'abbé du soin
Qu'il a pris, louant sa vitesse;
Ce retour le met en liesse !
Le prêtre, d'abord, croit qu'il ment,
Puis comprend enfin sa simplesse;
Mais à quoi bon déchaînement !

Se retrouvant en sa patrie,
L'animal rentre allègrement
De lui-même en son écurie.
L'homme de Dieu s'en va clamant,
Honteux de son aveuglement.
Ainsi profitant de la manne,
Maître Villon montra comment
D'un cheval on se fait un âne.

JULES DE MARTHOLD.

Nous avons trouvé intéressant de reproduire ici en fac-simile, photographiées d'après le petit volume manuscrit du XV^e siècle portant n^o 25.458 de la Bibliothèque Nationale, fonds français, deux pièces écrites de la main même de Villon ; écriture petite, serrée, ronde, nette, peu gothique d'aspect et assez analogue à celle de Rabelais dans le minuscule, avec des majuscules spéciales au poète.

